



Artiste, artisane ou artisan en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment

Analyse de profession

et

Référentiel de compétences

VERSION VALIDÉE EN MARS 2013

**DIDACTION
pour le
Conseil des métiers d'art du Québec**

Toute reproduction interdite sans autorisation écrite.
© Conseil québécois des ressources humaines en culture
ISBN 978-2-923021-29-4 (Version PDF)
Dépôt légal - 2013
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Le Conseil des métiers d'art du Québec a réalisé ces études.

Le Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) a soutenu la réalisation de l'analyse et du référentiel grâce à une aide financière de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).



TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 : RAPPORT D'ANALYSE DE PROFESSION	4
ÉQUIPE DE PRODUCTION	5
REMERCIEMENTS.....	5
LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES.....	5
PRÉSENCE D'OBSERVATEURS.....	7
INTRODUCTION.....	8
1. CARACTÉRISTIQUES SIGNIFICATIVES DE LA PROFESSION	9
1A Définition générale	9
1B Titre de la profession.....	9
1C Reconnaissance officielle.....	11
1D Environnement de travail	11
1E Facteurs d'intérêt pour s'orienter vers cette profession	12
1F Évolution technologique.....	12
1G Perspectives	13
1H Accès à la profession.....	13
1I Conditions d'embauche, rémunération et horaire de travail	13
1J Accessibilité pour les femmes	14
1K Impact environnemental	14
2. DESCRIPTION DU TRAVAIL DE L'ARTISTE, ARTISANE OU ARTISAN EN MÉTIERS D'ART LIÉS À L'ARCHITECTURE ET AU BÂTIMENT.....	15
2.1 Détermination des tâches et opérations	15
2.2 Information quantitative sur les tâches	22
2.3 Processus de travail	24
2.4 Précisions sur les opérations	24
2.5 Identification des fonctions.....	25
2.6 Niveaux d'exercice et progression.....	25
3. CONDITIONS DE RÉALISATION ET EXIGENCES DES TÂCHES	27
4. CONNAISSANCES, HABILITÉS ET ATTITUDES.....	42
4.1 Connaissances	42
4.2 Habiletés cognitives	43
4.3 Habiletés motrices et kinesthésiques	43
4.4 Habiletés perceptives	43
5. COMMENTAIRES RELATIFS À LA FORMATION	44

PARTIE 2 : RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES.....	45
ÉQUIPE DE PRODUCTION	46
REMERCIEMENTS.....	46
PRÉSENCE D'OBSERVATEURS.....	47
LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES SUR LA PERTINENCE DU RÉFÉRENTIEL	48
INTRODUCTION.....	49
1. DÉFINITION ET EXIGENCES DE LA PROFESSION VISÉE	50
2. LISTE DES COMPÉTENCES DE L'ARTISTE, ARTISANE OU ARTISAN EN MÉTIERS D'ART LIÉS À L'ARCHITECTURE ET AU BÂTIMENT.....	52
A COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR L'EXIGENCE PRÉALABLE D'UN MÉTIER D'ART	52
B COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR LA NATURE DES INTERVENTIONS PROFESSIONNELLES RELATIVES AU BÂTIMENT, AU LIEU OU À L'ÉLÉMENT ARCHITECTURAL.....	52
C COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR LES CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER.....	53
D COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR LA VALORISATION DU STATUT ET DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNELS	53
3 PRÉCISIONS DES COMPÉTENCES DE L'ARTISTE, ARTISANE OU ARTISAN EN MÉTIERS D'ART LIÉS À L'ARCHITECTURE ET AU BÂTIMENT.....	54
A COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR L'EXIGENCE PRÉALABLE D'UN MÉTIER D'ART	54
B COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR LA NATURE DES INTERVENTIONS PROFESSIONNELLES RELATIVES AU BÂTIMENT, AU LIEU OU À L'ÉLÉMENT ARCHITECTURAL.....	55
C COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR LES CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER.....	69
D COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR LA VALORISATION DU STATUT ET DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNELS	78

PREMIÈRE PARTIE

**Artiste, artisane ou artisan
en métiers d'art
liés à l'architecture et au bâtiment**

Partie 1 : Rapport d'analyse de profession

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Louise CHAPADOS
Directrice des services, de la formation et du financement de projets
Conseil des métiers d'art du Québec

Animation des rencontres de mars 2012 et mars 2013 et production du rapport d'analyse

André ADAN
Conseiller en ingénierie de formation
DIDACTION

Secrétariat de la rencontre du 7 mars 2012

Ana-Maria ABRAN
Directrice du Bureau du registraire
Conseil des métiers d'art du Québec

Organisation des rencontres de 2012 et 2013

Hélène CLOUTIER
Agente de développement, Services aux membres
Conseil des métiers d'art du Québec

France GIRARD
Chargée de projet Métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment
Conseil des métiers d'art du Québec

REMERCIEMENTS

Les responsables remercient tout particulièrement les spécialistes du métier pour leur participation et leur contribution à cette analyse de profession.

LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES

Les 16 personnes suivantes ont participé à l'atelier tenu à Montréal le 7 mars 2012, à titre de spécialistes de la profession *Artiste, artisane ou artisan en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment*. À l'exception d'une seule personne absente, ces mêmes spécialistes ont validé la conformité du présent rapport lors d'une rencontre tenue le 21 mars 2013.

NOM	PRÉNOM	MÉTIER	DOMAINE D'ACTIVITÉ	RÉGION
BOBIN	Adrien	tailleur de pierre	Expertise en Europe	Québec
COLLETTE	Mathieu	forgeron d'art	Patrimoine architectural	Montréal
GAMACHE	Yves	ferronnier d'art et sculpteur	Domaine contemporain et ancien	Lanaudière
GOUFFÉ	Daniel	forgeron d'art et serrurier de bâtiment	Restauration ancienne et contemporaine Enseignant pour la forge et le métal en feuille	Québec
HÉBERT	Caroline	artiste verrier et vitrailliste	Travail sur mesure et pour les designers d'intérieur	Laurentides
KECH	Marie-France	peintre décorateur	Restauration, anciennes techniques de décor, domaine résidentiel	Montréal
LACHANCE	Alain	ébéniste	Restauration de bâtiments historiques	Québec
LACHANCE	Jean-François	menuisier	Patrimoine architectural, fabrication de boiseries ornementales et menuiseries	Montréal
LAFERRIÈRE	Alain Michel	ébéniste spécialiste en restauration	Domaine de la restauration, de la muséologie, patrimoine religieux et restauration des cathédrales	Montréal
LAPOINTE	Michèle	artiste verrier et sculpteur	Intégration à l'architecture et projets 1%	Montréal
LE GUERN	Fabrice	peintre décorateur	Domaine résidentiel	Montréal
MAQUET	Alexandre	tailleur de pierre	Restauration du patrimoine, décoration intérieure	Montréal
MURPHY	Darragh	maçon	Restauration de pierre et brique	Québec
PRIMEAU	Daniel-Jean	sculpteur et plâtrier	Intégration à l'architecture, restauration d'objets en plâtre	Montréal
RAYNIÉ	Guillermo	verrier	Restauration des vitraux et ressource pour les projets du 1%	Mauricie
RICARD	Suzanne	verrier et vitrailliste	Réalisation de pièces sur mesure, a aussi travaillé pour les projets du 1%	Centre du Québec

PRÉSENCE D'OBSERVATEURS

Les personnes suivantes ont assisté aux rencontres à titre d'observateurs.

Atelier d'analyse tenu le 7 mars 2012

Louise CHAPADOS
Directrice des services, de la formation et du
financement de projets
Conseil des métiers d'art du Québec

Caroline THIBAUT
Coordonnatrice de la formation continue
Conseil des métiers d'art du Québec

Rencontre de validation tenue le 21 mars 2013

France GIRARD
Chargée de projet Métiers d'art liés à
l'architecture et au bâtiment
Conseil des métiers d'art du Québec

INTRODUCTION

Dans le cadre des travaux menés par le CMAQ et le CQRHC pour le développement des ressources humaines dans le domaine des métiers d'art, il a été convenu de mener une consultation auprès de spécialistes de la profession *Artiste, artisane ou artisan en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment* afin de procéder à une analyse de leur profession.

Le présent document se veut le reflet le plus fidèle possible des données recueillies par voie documentaire et lors de l'atelier tenu le 7 mars 2012. La conformité de son contenu à l'égard des consensus établis a été validée lors d'une deuxième rencontre tenue le 21 mars 2013.

Pendant l'analyse qui a permis la rédaction de ce rapport, les spécialistes ont décrit le métier et son contexte général d'exercice. Ils ont mentionné les tâches et opérations, de même que les conditions de réalisation et les critères de performance. Ils ont énuméré les principales connaissances, habiletés et attitudes nécessaires à l'exercice du travail et, enfin, ont formulé quelques suggestions au regard de la formation à offrir.

L'analyse de profession a été conduite dans le respect du cadre méthodologique des analyses de professions en cours au MELS et à la Commission des partenaires du marché du travail¹. Le rapport qui en résulte pourra devenir un référentiel pour les actions de développement liées à la reconnaissance professionnelle et à la formation continue que souhaiteront entreprendre le CMAQ et ses partenaires institutionnels.

Dans l'immédiat, l'information contenue dans ce rapport sera notamment utile pour l'élaboration d'un référentiel de compétences.

¹ **Cadre de référence et instrumentation pour l'analyse d'une profession**, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Commission des partenaires du marché du travail, mai 2007, 43 pages.

1. CARACTÉRISTIQUES SIGNIFICATIVES DE LA PROFESSION

La décision de tenir cet atelier d'Analyse de profession fait suite aux études et aux actions de formation continue menées à l'initiative du CQRHC et du CMAQ.

La présente analyse de profession vise à décrire spécifiquement la situation de travail de *l'artiste, artisane ou artisan en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment*.

1A Définition générale

L'artiste, artisane ou artisan en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment réalise la réparation, la reproduction, la reconstitution, la création ou la restauration d'objets, d'œuvres ou d'ouvrages constituant des éléments architecturaux ou des éléments décoratifs.

Son travail se réalise dans des contextes de conservation patrimoniale ou de libre création.

Elle ou il appuie ses interventions sur la maîtrise d'un métier d'art reconnu, associé à la transformation du bois, de l'argile, du textile, des métaux, des bétons, de la pierre, du verre et autres matières, ou associé aux arts décoratifs.

L'artiste, artisane ou artisan en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment utilise les matériaux adéquats et les techniques appropriées après analyse des caractéristiques culturelles et physiques du bâtiment ou des éléments architecturaux ou décoratifs concernés.

Ses pratiques professionnelles se réalisent dans l'un des champs du patrimoine culturel. Ses choix et ses qualifications le portent vers les ouvrages et bâtiments anciens, modernes ou contemporains et vers l'utilisation de techniques traditionnelles ou contemporaines.

Son travail se réalise en interaction avec des clients privés et avec des clients professionnels ou corporatifs relevant des domaines de l'art, de la construction, du design, de l'architecture, de la restauration-conservation.

Elle ou il exerce comme travailleur autonome ou en entreprise et travaille en atelier, sur chantier ou sur site, souvent en réseau avec des collègues artisans.

1B Titre de la profession

Au Québec, la profession s'exerce sous divers titres de métiers dont la plupart sont répertoriés dans le tableau suivant.

Métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment répertoriés lors de la rencontre

<p>Les métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment qui caractérisent la transformation du BOIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bardeleur couvreur • Charpentier • Doreur • Ébéniste • Escaliéteur/Rampiste • Marqueteur • Menuisier • Parqueteur • Sculpteur • Tourneur
<p>Les métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment qui caractérisent la transformation de la CÉRAMIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Carreleur • Céramiste • Modeleur mouleur • Mosaïste
<p>Les métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment qui caractérisent la transformation des MÉTAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Couvreur • Escaliéteur/Rampiste • Ferblantier • Ferronnier d'art • Fondateur • Forgeron d'art • Métallier d'art • Serrurier de bâtiment • Sculpteur
<p>Les métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment qui caractérisent les ARTS DÉCORATIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décorateur en volume • Doreur • Peintre décorateur
<p>Les métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment qui caractérisent la transformation des CEMENTS, BÉTONS ET PLÂTRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maçon traditionnel • Modeleur mouleur • Plâtrier traditionnel ou ornemental • Staffeur
<p>Les métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment qui caractérisent la transformation des PIERRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ardoisier • Marbrier • Mosaïste • Sculpteur • Tailleur de pierre
<p>Les métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment qui caractérisent la transformation du VERRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mosaïste • Peintre sur verre • Sculpteur • Verrier • Vitrailliste

1C Reconnaissance officielle

Au Québec, la loi L.R.Q, chapitre S-32.01 sur le *Statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leur contrats avec les diffuseurs* reconnaît et protège le statut professionnel d'artiste et artisan en métiers d'art.

Aucune restriction réglementaire n'oblige à détenir un permis ou une licence propre aux métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment. Toutefois l'accès aux chantiers de construction est soumis aux règles découlant de la loi *L.R.Q, chapitre R-20 sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* et de la loi *B-1.1 : Loi sur le bâtiment*.

Les personnes exerçant la profession se regroupent sur une base volontaire au sein d'associations professionnelles, régionales ou internationales. Le Conseil des métiers d'art du Québec est l'association du domaine, reconnue au sens de la *Loi S-32-01*.

Sous réserve de bien distinguer les pratiques artisanales de métiers d'art des pratiques ouvrières de l'industrie de la construction, la profession correspond aux groupes suivants de la Classification nationale des professions :

- 5244 Artisans/artisanes
- 7261 Tôliers/tôlières (cette catégorie professionnelle inclut les ferblantiers/ferblantières)
- 7264 Monteurs/monteuses de charpentes métalliques (cette catégorie professionnelle inclut les serruriers/serrurières de bâtiment)
- 7271 Charpentiers-menuisiers/charpentières menuisières
- 7281 Briqueteurs-maçons/briqueteuses-maçonnes (cette catégorie professionnelle inclut les tailleurs de pierre/tailleuses de pierre)
- 7283 Carreleurs/carreleuses
- 7284 Plâtriers/plâtrières, latteurs/latteuses et poseurs/poseuses de systèmes intérieurs
- 7291 Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux
- 7292 Monteurs-mécaniciens/monteuses-mécaniciennes (cette catégorie professionnelle inclut les vitriers/vitrières)
- 7294 Peintres et décorateurs/décoratrices

1D Environnement de travail

L'artiste, artisane ou artisan travaille seul ou en équipe. La réalisation de ses travaux se fait en atelier, en local de dessin, au domicile du client, sur un chantier ou sur site.

La nature du métier, la partie du bâtiment visée par l'intervention, la nature même des travaux à réaliser et d'autres facteurs influent sur le lieu et l'environnement ambiant où travaille l'artiste, l'artisane ou l'artisan :

- intérieur ou extérieur;
- ouvert ou fermé;
- de plein pied ou en hauteur;

- en conditions météo favorables ou hostiles;
- avec ou sans source énergétique;
- avec ou sans produits chimiques;
- etc.

Il en résulte des risques nécessitant des mesures de prévention, pouvant concerner notamment :

- les gestes, accidents et blessures;
- les obstacles et chutes;
- les électrocutions;
- la chaleur, le feu et les brûlures;
- les poussières et les problèmes respiratoires;
- l'utilisation de produits et les intoxications;

en plus des problèmes de stress.

1E Facteurs d'intérêt pour s'orienter vers cette profession

Les spécialistes de la profession ont souligné particulièrement les attraits suivants :

- le goût de la créativité et de l'ingéniosité;
- le goût pour le travail manuel;
- le goût pour l'exploration et pour la recherche;
- l'attrait pour la matière et ses transformations;
- le souci de la qualité du travail;
- le goût de contribuer à la pérennité d'un métier;
- l'intérêt pour la science, pour l'histoire, pour l'art;
- l'attrait pour le travail autonome;
- l'attrait pour l'indépendance professionnelle;
- la possibilité de voyager.

1F Évolution technologique

Les métiers d'art sont héritiers et porteurs de traditions et de ce fait considérés peu sensibles à l'évolution technologique. Cependant, il faut noter l'accès à de nouvelles générations d'outils, de matériaux, d'équipements et de techniques. Par exemple, le tailleur de pierre d'aujourd'hui pourrait avoir recours à un équipement informatisé.

Il faut noter aussi la généralisation de l'utilisation d'Internet et d'applications logicielles :

- pour la recherche et la communication d'informations;
- pour la réalisation de dessins, esquisses, maquettes, échantillons divers (motifs, textures, etc.);
- pour le traitement de données quantitatives, techniques ou administratives.

1G Perspectives

Les spécialistes de la profession se sont entendus pour constater une conjoncture favorable dans le domaine du patrimoine, reposant notamment sur une prise de conscience générale sociale à l'égard du patrimoine, générant une demande continue sur le marché du travail.

Les tendances favorisent actuellement une préférence marquée pour les matériaux nobles ainsi qu'une perspective écologique. Ces tendances sont donc en harmonie avec la relation à la matière et au matériau qui caractérise les métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment.

1H Accès à la profession

On déplore l'absence de programmes de formation officiels et structurés menant à la profession. Les artistes, artisanes et artisans détenteurs d'une telle formation l'ont obtenue hors Québec.

Il en résulte un cheminement qui s'amorce habituellement par une formation professionnelle (Taille de pierre, Ébénisterie, un programme du secteur de la construction) ou par une formation technique (Techniques de métiers d'art) suivie de périodes de formation sur le tas ou en tutorat-coaching ou par le biais de formations courtes ou de stages. Dans le cas de l'ébénisterie, cette acquisition du métier peut aussi se réaliser dans le cadre d'un programme d'apprentissage en milieu du travail relevant de la Commission des partenaires du marché du travail.

La formation au métier est jugée primordiale pour permettre un développement professionnel. Mais elle ne suffit pas. Il faut le passage par l'exploration, l'expérimentation, l'accompagnement professionnel auprès d'artisans d'expérience et en situations de chantier ou de projets pour atteindre le seuil de l'autonomie professionnelle.

L'acceptation du risque, c'est-à-dire la prise en charge complète des commandes marque le passage à la phase du plein exercice de la profession.

Chacun et chacune y va ensuite de ses choix stratégiques de carrière et d'affaires.

1I Conditions d'embauche, rémunération et horaire de travail

Les artistes, artisanes et artisans en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment travaillent à leur compte et leur revenu dépend, en tout ou en partie, de leur capacité d'affaires, dans le libre marché des appels d'offres et soumissions.

L'obtention de certains contrats peut exiger la détention d'une licence d'entrepreneur émise par la Régie du Bâtiment.

Une formation préventive en Sécurité sur les chantiers est aussi exigée pour les contrats avec nécessité d'accès aux chantiers régis selon la loi R-20.

1J Accessibilité pour les femmes

Il n'existe aucune restriction limitant l'accès des femmes aux métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment.

1K Impact environnemental

L'activité des artistes, artisanes et artisans en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment peut être génératrice de poussières, de rejets, de gravats, de résidus de produits toxiques.

Il faut noter que les matières et matériaux transformés en métiers d'art sont généralement des matières naturelles ou brutes. Le milieu des métiers d'art se montre par ailleurs ouvert aux pratiques de récupération et de recyclage qui se développent.

2. DESCRIPTION DU TRAVAIL DE L'ARTISTE, ARTISANE OU ARTISAN EN MÉTIERS D'ART LIÉS À L'ARCHITECTURE ET AU BÂTIMENT

2.1 Détermination des tâches et opérations

Le tableau des tâches et opérations est présenté aux pages suivantes. Les tâches sont des actions qui permettent d'illustrer des produits ou des résultats du travail. Les opérations renseignent, pour leur part, sur les étapes de réalisation des tâches et sont reliées aux méthodes, techniques ou habitudes de travail.

TÂCHES		OPÉRATIONS				
1. Analyser une demande d'intervention.	1.1 Identifier la demande ou les attentes du client.	1.2 Identifier la nature de l'intervention envisagée.	1.3 Identifier les spécificités culturelles et physiques du bâtiment ou lieu visé.	1.4 Vérifier les conditions d'accès au chantier.	1.5 Identifier les techniques et matériaux à considérer.	1.6 Participer aux réunions et rencontres appropriées.
	1.7 Consulter les sources documentaires et professionnelles.	1.8 Élaborer les scénarios d'intervention.	1.9 Évaluer les coûts et la durée des différentes solutions.	1.10 Soumettre les scénarios au client.		
2. Organiser la mise en œuvre d'une d'intervention.	2.1 Établir les conditions du contrat avec le client et les tiers et signer le contrat.	2.2 Effectuer les démarches légales et réglementaires reliées à la réalisation du projet d'intervention.	2.3 Effectuer les recherches ou explorations requises selon le contexte.	2.4 Déterminer la séquence des interventions à poser.	2.5 S'assurer de la disponibilité des matériaux requis.	2.6 S'assurer de la disponibilité et du bon fonctionnement des équipements requis.
	2.7 S'assurer de la disponibilité des ressources humaines requises.	2.8 Préparer des échantillons ou croquis.	2.9 Établir un échéancier de réalisation.	2.10 Soumettre à l'approbation du client.		
3. Procéder à la préparation matérielle d'une intervention sur le bâtiment.	3.1 Préparer l'atelier si tout ou une partie de l'intervention y est effectuée.	3.2 Ériger les installations requises en chantier si tout ou partie de l'intervention y est effectuée.	3.3 Préparer et acheminer le matériel et l'équipement nécessaires.	3.4 Réceptionner les matériaux sur le chantier, s'il y a lieu.		

TÂCHES		OPÉRATIONS				
4. Procéder à une création d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage destiné à un bâtiment.	4.1 Analyser le cahier de charges, s'il y a lieu.	4.2 Effectuer des recherches.	4.3 Effectuer des explorations conceptuelles et visuelles.	4.4 Élaborer des esquisses, maquettes, prototypes.	4.5 Établir les paramètres techniques et esthétiques.	4.6 Soumettre au client.
	4.7 Effectuer des essais techniques.	4.8 Appliquer les techniques de transformation et de travail appropriées.				
		4.8a Préparer la matière première.	4.8b Former le tout ou les éléments.	4.8c Assembler les éléments s'il y a lieu.	4.8d Préparer les bases et appliquer les enduits, laques et autres.	4.8e Donner le fini recherché.
	4.9 Conditionner l'œuvre ou l'ouvrage, selon le contexte.	4.10 S'assurer de la satisfaction du client.	4.11 Documenter la création de l'œuvre.	4.12 Ranger et nettoyer la zone de travail.		

TÂCHES		OPÉRATIONS				
5. Procéder à une installation d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage dans un bâtiment.	5.1 Conditionner l'objet, l'œuvre ou l'ouvrage en vue de son transport.	5.2 Planifier l'accueil sur le chantier.	5.3 Faire les démarches réglementaires et professionnelles pour accès et présence sur le chantier.	5.4 Transporter l'œuvre et le matériel.	5.5 Sécuriser la zone de travail.	5.6 Vérifier l'état de préparation du lieu d'installation.
	5.7 Appliquer les techniques de transformation et de travail appropriées.					5.8 S'assurer de la satisfaction officielle du client.
	5.7a Effectuer les dégagements.	5.7b Effectuer la mise en place.	5.7c (Procéder selon le métier et le cas traité.)	5.7d Effectuer les contrôles.	5.7e Effectuer la finition recherchée.	
	5.9 Ranger et nettoyer la zone de travail.					
6. Procéder à une réparation d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage dans un bâtiment.	6.1 Examiner l'objet, l'œuvre ou l'ouvrage.	6.2 Diagnostiquer le problème à résoudre.	6.3 Explorer les scénarios d'intervention.	6.4 Démonter et transporter, s'il y a lieu.	6.5 Établir un devis de réalisation.	6.6 Soumettre au client.
	6.7 Documenter la réparation.	6.8 Réunir les matériaux et équipements appropriés.	6.9 Appliquer les techniques de transformation et de travail appropriées.			
			6.9a Effectuer le démontage et le curetage.	6.9b (Procéder selon le métier et le cas traité.)	6.9c Contrôler le résultat.	6.9d Donner le fini recherché.
	6.10 Livrer et installer s'il y a lieu.	6.11 S'assurer de la satisfaction officielle du client.	6.12 Dégager la zone de travail.			

TÂCHES		OPÉRATIONS					
7. Procéder à une action de restauration d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage.	7.1 Examiner l'objet, l'œuvre ou l'ouvrage.	7.2 Diagnostiquer le problème à résoudre.	7.3 Consulter les ressources documentaires et professionnelles.	7.4 Démonter et transporter s'il y a lieu.	7.5 Explorer les scénarios d'intervention.	7.6 Établir un devis de réalisation.	
	7.7 Soumettre au maître d'œuvre et au client.	7.8 Documenter l'intervention.	7.9 Réunir les matériaux et équipements appropriés.	7.10 Appliquer les techniques de transformation et de travail appropriées.			
				7.10a Effectuer le démontage et le curetage.	7.10b (Procéder selon le métier et le cas traité.)	7.10c Contrôler le résultat.	1.10d Donner le fini recherché.
7.11 Livrer et installer s'il y a lieu.	7.12 S'assurer de la satisfaction officielle du client.	7.13 Dégager la zone de travail.	7.14 Déposer la documentation de l'intervention auprès des centres et personnes concernés.				
8. Élaborer un avis ou une évaluation sur des besoins d'intervention impliquant un métier d'art en bâtiment.	8.1 Signer le contrat de consultation.	8.2 Documenter l'état des lieux ou de situation.	8.3 Exploiter la documentation d'époque ou de style.	8.4 Répertorier les problèmes à résoudre.	8.5 Répertorier les solutions à envisager.	8.6 Élaborer un argumentaire.	
	8.7 Rédiger un rapport d'expertise.						
9. Participer à des actions d'animation culturelle.	9.1 S'engager dans des activités de promotion ou de visibilité auprès du grand public.	9.2 Promouvoir ou collaborer à la promotion de projets d'animation culturelle.	9.3 Animer des démonstrations.	9.4 Animer des ateliers portes ouvertes.	9.5 Diffuser de l'information didactique.		

TÂCHES		OPÉRATIONS				
10. Administrer son entreprise.	10.1 S'acquitter des obligations d'enregistrement, de permis et de licence.	10.2 S'acquitter des obligations fiscales.	10.3 S'acquitter des obligations comptables.	10.4 Faire la planification et le suivi financier et budgétaire.	10.5 Maintenir son atelier, son équipement et son outillage en état de fonctionnement sécuritaire.	10.6 Diriger ses employés.
	10.7 Se doter d'outils administratifs.	10.8 Traiter avec les fournisseurs.	10.9 Traiter avec sa banque.	10.10 Traiter avec ses clients.	10.11 Traiter avec des ressources professionnelles.	10.12 Effectuer le suivi et la clôture des projets.
	10.13 Se doter d'assurances et de protections en cas d'accident ou de maladie.	10.14 Assurer sa retraite.				
11. Développer son entreprise	11.1 Réviser son choix de statut et de fonctionnement d'entreprise.	11.2 Se tenir informé de l'évolution des marchés.	11.3 Se tenir informé des nouveautés techniques et artistiques .	11.4 Réviser son plan d'affaires.	11.5 Réviser son plan d'acquisition et d'investissement.	11.6 Optimiser les relations de travail au sein de l'entreprise.
	11.7 Optimiser son réseau de collaboration.	11.8 Optimiser la promotion de son offre de services.	11.9 Explorer les marchés.			

TÂCHES	OPÉRATIONS					
12. Assurer la gestion de sa carrière et le développement de son expertise.	12.1 Réviser ses choix de carrière ou de pratique professionnelle.	12.2 Réviser ses choix artistiques.	12.3 Évaluer sa maîtrise technique.	12.4 S'informer des développements qui surviennent dans son champ d'activités.	12.5 Participer à des actions de formation continue.	12.6 Former des stagiaires, des apprentis, des étudiants, des collègues.
	12.7 Participer à des activités d'association professionnelle.	12.8 Explorer et solliciter les programmes de bourses ou de subventions.	12.9 Réviser et diffuser son portfolio.	12.10 Assurer la pérennité du métier auprès d'apprentis ou de stagiaires.		

2.2 Information quantitative sur les tâches

Les spécialistes ont été amenés à se prononcer sur l'occurrence, le temps de travail et le degré de difficulté relative à chacune des tâches. Le tableau suivant présente l'information recueillie à cet égard. Les spécialistes se sont prononcés individuellement sur ces questions et les chiffres indiqués constituent des moyennes de leurs estimations.

TÂCHES	OCCURRENCE	TEMPS DE TRAVAIL	DIFFICULTÉ
	Parmi le groupe d'artistes, artisans ou artisanes en métiers d'art fréquenté par chaque répondant, la proportion moyenne qui exécute chaque tâche est estimée à :	Sur la période des 3 derniers exercices financiers la proportion moyenne du temps de travail accordée à chaque tâche est estimée à :	Sur une échelle de difficulté à 4 niveaux, les répondants ont estimé comme suit le degré de difficulté de chaque tâche :
1. Analyser une demande d'intervention.	81%	9%	Facile
2. Organiser la mise en œuvre d'une intervention.	82%	7%	Facile
3. Procéder à la préparation matérielle d'une intervention.	92%	8%	Facile
4. Procéder à une création d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage destiné à un bâtiment.	74%	21%	Difficile
5. Procéder à une installation d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage dans un bâtiment.	60%	6%	Difficile
6. Procéder à une réparation d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage lié à un bâtiment.	51%	6%	Difficile
7. Procéder à une action de restauration d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage lié à un bâtiment.	28%	21%	Très difficile
8. Élaborer un avis ou une évaluation sur des besoins d'intervention impliquant un métier d'art lié au bâtiment	30%	3%	Difficile
9. Participer à une action d'animation culturelle.	23%	3%	Très facile
10. Administrer son entreprise.	69%	6%	Difficile
11. Développer son entreprise.	50%	6%	Difficile

12. Gérer sa carrière et le développement de son expertise.	62%	6%	Très difficile
		100%	

Commentaires additionnels au tableau précédent :

Occurrence :

- (Pas de commentaires)

Temps de travail consacré à chaque tâche :

- Souvent, les tâches 10 *Administrer son entreprise*, 11 *Développer son entreprise* et 12 *Gérer sa carrière et le développement de son expertise* sont partiellement déléguées à une ressource professionnelle ou à un proche de la famille.

Degré de difficulté :

- Les difficultés inhérentes aux tâches 3 *Procéder à une préparation matérielle d'une intervention*, 4 *Procéder à une création d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage destiné à un bâtiment*, 6 *Procéder à une réparation d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage lié à un bâtiment* sont traduites comme des défis professionnels stimulants.
- La perception de très grande difficulté de la tâche 7 *Procéder à une action de restauration d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage lié à un bâtiment* tient aux contraintes, normes, conventions et de responsabilité professionnelle dans lesquelles s'exécutent les actions de restauration.
- La perception de grande difficulté de la tâche 8 *Élaborer un avis ou une évaluation sur des besoins d'intervention impliquant un métier d'art lié au bâtiment* tient à la crainte de s'afficher comme expert dans des situations litigieuses et des possibilités de mauvaises relations ultérieures avec le milieu d'affaires.
- La perception de très grande difficulté de la tâche 12 *Gérer sa carrière et le développement de son expertise* vient de la difficulté des conditions de vie professionnelle en tant qu'artiste, artisan ou artisane en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment.

Degré d'importance

Le degré d'importance des tâches n'a pas été exprimé de manière quantitative mais il a été exprimé en plénière lors de l'atelier. Trois tâches ont un rôle capital dans la réussite de l'entreprise ou du professionnel :

- La tâche 1 *Analyser une demande d'intervention* et la tâche 2 *Organiser la mise en œuvre* ont un impact crucial sur le résultat financier de l'entreprise et sur les conditions de réalisation des tâches 4, 5, 6, 7, 8.
- La tâche 11 *Développer son entreprise* et la tâche 12 *Gérer sa carrière et le développement de son expertise* ont un impact sur l'ensemble dans la mesure où elles comportent les choix stratégiques déterminants.

2.3 Processus de travail

Le processus de travail, soit les principales étapes d'exécution des tâches, dégagé dans le cadre de l'analyse de la profession d'artiste, artisan ou artisan en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment est précisé ci-après:

PROCESSUS DE TRAVAIL

- A. Analyser la situation
- B. Dégager une proposition
- C. Organiser le travail
- D. Réaliser le travail
- E. Documenter
- F. Vérifier la qualité
- G. Faire la clôture

2.4 Précisions sur les opérations

Quelques opérations ont fait l'objet d'un complément d'informations ou de précisions.

Tâche 1 Analyser une demande d'intervention.

Opération 1.1 Identifier la demande ou les attentes du client.

- Prendre rendez-vous.
- Rencontrer le client.
- Interpréter les plans et devis.
- Visiter le chantier.

Tâche 2 Organiser la mise en œuvre d'une intervention.

Opération 2.3 Effectuer les recherches ou explorations requises selon le contexte.

- Recherches et explorations relatives au bâtiment visé par la demande d'intervention, patrimonial ou pas.
- Collaboration avec l'architecte, le designer ou l'entrepreneur, selon le cas.

Tâche 4 Procéder à une création d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage destiné à un bâtiment.

Opération 4.1 Analyser le cahier de charges, s'il y a lieu.

- S'applique dans le cas du secteur institutionnel.
- Analyser le cahier de charges.
- Valider les informations.
- Suggérer les améliorations éventuelles.

Opération 4.11 Documenter la création de l'œuvre.

- Décrire le concept de l'œuvre.
- Donner les caractéristiques techniques de l'œuvre :
 - A. Dimensions
 - B. Matériaux
 - C. Techniques de fabrication
 - D. Plan d'installation
 - E. Plan d'entretien et réparation

- F. Collaborateurs, s'il y a lieu
- G. Prise de photos et autres informations visuelles

Tâche 5 Procéder à une installation d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage dans un bâtiment.

Opération 5.6 Appliquer les techniques de transformation et de travail appropriées.

- Les précisions en ajout à la séquence 5.6a à 5.6e dépendent du cas par cas.

Tâche 6 Procéder à une réparation d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage dans un bâtiment.

Opération 6.3 Explorer les scénarios d'intervention.

- Confronter différentes techniques.
- Consulter les rapports de travaux similaires.
- Établir différentes options.

Opération 6.9 Appliquer les techniques de transformation et de travail appropriées.

- Les précisions en ajout à la séquence 6.9a à 6.9d dépendent du cas par cas.

Opération 6.12 Dégager et nettoyer la zone de travail.

- Peut s'appliquer aux travaux en atelier ou sur site.
- Peut être considéré comme une étape de Fermer le chantier.

Tâche 7 Procéder à une action de restauration d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage.

Opération 7.3 Consulter les ressources documentaires et professionnelles.

- Démarches auprès des organismes officiels (CCQ, ICC,...).
- Recherches auprès des Archives et autres organismes similaires.
- Recherches sur Internet.

Opération 7.10 Appliquer les techniques de transformation et de travail appropriées.

- Les précisions en ajout à la séquence 5.6a à 5.6e dépendent du cas par cas.

2.5 Identification des fonctions

L'analyse de la profession permet d'identifier trois champs d'activités de travail particuliers avec des responsabilités spécifiques :

1. Réalisation technique et artistique
2. Gestion administrative et gestion des projets
3. Développement professionnel

2.6 Niveaux d'exercice et progression

Bien que l'analyse de profession s'effectue sur la base du plein exercice, il a été possible de convenir qu'elle comporte plusieurs niveaux d'exercice.

Cheminements de formation

Les participants ont reconnu l'existence de quelques *cheminements types* décrits comme suit, à titre indicatif :

Cheminement A

Acquisition d'un métier.

Formation suivie au Québec ou hors Québec :

- autodidacte en arts;
- cours en ébénisterie artisanale (attestation de compétences ou d'études);
- formation continue, éducation aux adultes (lecture de plans, comptabilité...);
- cours professionnel en soudure, montage (métiers de la construction);
- apprentissage avec maître artisan en Europe.

Cheminement B

Formation en arts visuels et accès à des bourses.

Formations complémentaires de courte durée.

Expériences professionnelles.

Niveau de progression dans la profession

Les 12 tâches décrites correspondent à la pratique d'un professionnel complet. Dans les faits, ces tâches ne se réalisent pas en même temps ni aux mêmes stades de la carrière.

À cause de leur impact sur la suite des projets et sur la vie de l'entreprise, la Tâche 1 et la Tâche 2 ne peuvent pas être réalisées adéquatement par un artisan en début de carrière. Pour les réaliser adéquatement, il est préférable de s'appuyer sur une expérience de quelques années ou de quelques projets, et de travailler avec une équipe structurée, développée.

La restauration (Tâche 7) et l'évaluation (Tâche 8) demandent elles aussi une profonde expérience, une bonne base de formation (initiale et continue). Les jugements à porter demandent une connaissance avancée de la matière.

Pour le reste, on résume ainsi le cheminement :

« En partant ça prend du talent, la motivation, la passion. Puis la capacité de prendre des risques. Travailler dans des systèmes ouverts non répétitifs. »

« Apprendre le métier et ensuite faire des choix (prendre des risques et devenir entrepreneur ou devenir artisan en se donnant une petite organisation). »

Transmission du métier

Plusieurs artisans encadrent des apprentis et se donnent ce rôle conformément à une démarche personnelle de transmission du métier. Ils forment ainsi des personnes:

- en apprentissage en milieu de travail (PAMT) coordonné par un comité sectoriel de main-d'œuvre;
- stagiaires au sein d'un DEP ou un DEC dans un programme d'études reconnu (stage obligatoire selon la formation);
- non reliées à un programme de formation ni d'apprentissage formel mais en démarche personnelle de formation.

3. CONDITIONS DE RÉALISATION ET EXIGENCES DES TÂCHES

Les spécialistes ont décrit, pour chacune des tâches, les conditions de réalisation et les exigences les plus significatives. L'information recueillie à cet égard est présentée dans les tableaux de cette section.

Les conditions de réalisation des tâches réfèrent à des aspects tels les caractéristiques de l'environnement de travail, le lieu de travail, le degré d'autonomie entourant l'exécution de la tâche, l'équipement et les ouvrages de référence. Quant aux exigences à satisfaire, elles sont en fait des points de repère permettant de constater si la tâche est exécutée de façon satisfaisante.

TÂCHE N° 1	
Analyser une demande d'intervention.	
CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES À SATISFAIRE
<p>La personne qui exécute cette tâche dans des conditions régulières, travaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - seule; - en consultant, s'il y a lieu, le chef d'atelier; - en interaction possible avec : <ul style="list-style-type: none"> o un client privé, o un architecte ou un designer, o un entrepreneur, o un représentant d'organisme. 	<p>Produit ou résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Échéances respectées. - Respect du devis technique. - Contraintes contrôlées. - Engagement de responsabilité et de compétence.
<p>La mise en route de sa tâche se fait suite...</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une demande verbale du client, - à son initiative personnelle. 	<p>Processus et méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect de normes, de règles ou de procédures, de protocoles, du devis. - Exactitudes des informations et données relevées. - Rigueur de l'analyse. - Évaluation juste et complète des contraintes, impacts et défis. - Consultations appropriées de ressources professionnelles. - Pertinence des tests effectués.
<p>L'exécution de sa tâche demande de se référer à...</p> <ul style="list-style-type: none"> - des normes et standards de pratiques; - des données de recherche ou d'archives; - un cahier de charges; - des notes personnelles. 	<p>Application de connaissances et habiletés liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'interprétation des repères historiques, culturels et sociaux du bâtiment; - l'analyse de l'état physique du bâtiment, du lieu ou de la zone d'intervention; - la production et l'interprétation de croquis, de plans et maquettes; - l'utilisation de méthode d'estimation et de calculs de coûts; - la production et l'interprétation d'un devis; - la communication professionnelle.
<p>Le travail se réalise à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'équipement d'élévation pour travailler en hauteur; - l'outillage pour faire des relevés (appareil photo, jumelles, instrument de mesure, niveau, équerre, fil à plomb, etc.); - un support papier-crayon ou informatique de prise de notes et de calculs. - un véhicule, s'il y a lieu. 	<p>Manifestation souhaitable des attitudes et habitudes liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'intégrité professionnelle; - la communication professionnelle; - l'utilisation d'un vocabulaire de vente; - l'écoute du client; - la mise en confiance; - la capacité de négociateur.
<p>Les opérations se réalisent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en atelier et sur le site des travaux demandés. <p>Les risques pour la santé et sécurité sont communs, avec plus de danger dans le cas d'une élévation.</p>	

TÂCHE N° 2	
Organiser la mise en œuvre d'une intervention.	
CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES À SATISFAIRE
<p>La personne qui exécute cette tâche dans des conditions régulières, travaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - seule; - en équipe avec des sous-traitants, s'il y a lieu; - en interaction possible avec : <ul style="list-style-type: none"> o ses propres employés, o un ou des collègue(s) artisan(s), o un architecte ou un designer, o un entrepreneur. 	<p>Produit ou résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entente officielle avec le client. - Échéancier déterminé. - Ressources mobilisées. - Respect du devis technique. - Contraintes contrôlées. <p>Processus et méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rigueur de l'analyse. - Planification logique des séquences. - Réalisation adéquate des échantillons. - Consultations appropriées de ressources professionnelles. <p>Application de connaissances et habiletés liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion de projet; - l'interprétation des repères historiques, culturels et sociaux du bâtiment; - l'analyse de l'état physique du bâtiment, du lieu ou de la zone d'intervention; - l'utilisation des outils informatiques et logiciels de bureautique (ex. : Word, Excel); - l'utilisation des outils informatiques et logiciels de dessin. <p>Manifestation souhaitable des attitudes et habitudes liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'interaction avec divers acteurs; - la communication professionnelle; - le sens de la méthode; - la rigueur et le jugement; - le réalisme dans les estimations, appuyé sur son expérience.
<p>La mise en route de sa tâche conformément...</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux termes du contrat; - à l'avancement dans l'échéancier; - à la coordination des travaux à exécuter. 	
<p>L'exécution de sa tâche demande de se référer à...</p> <ul style="list-style-type: none"> - des normes et standards de pratiques; - des données de recherche ou d'archives; - un cahier de charges; - des notes personnelles. 	
<p>Le travail se réalise à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'équipement de bureau; - l'équipement et l'outillage de dessin (table, ordinateur, logiciel). 	
<p>Les opérations se réalisent principalement : en atelier ou dans le bureau personnel.</p> <p>Les risques pour la santé et sécurité sont communs et faibles.</p>	

TÂCHE N° 3	
Procéder à la préparation matérielle d'une intervention sur un bâtiment.	
CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES À SATISFAIRE
<p>La personne qui exécute cette tâche dans des conditions régulières, travaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - seule; - en équipe avec des sous-traitants, s'il y a lieu; - en interaction possible avec : <ul style="list-style-type: none"> o ses propres employés, s'il y a lieu, o des fournisseurs de matériaux, o un ou des collègue(s) artisan(s), o un entrepreneur. 	<p>Produit ou résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Respect du devis technique. - Livraisons conformes et à temps. - Installations opérationnelles, sécuritaires et conformes aux règlements. <p>Processus et méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déplacements cohérents et efficaces. - Gestion du temps efficace. - Planification logique des séquences. - Coordination efficace des ressources professionnelles. <p>Application de connaissances et habiletés liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion de projet; - la sécurité sur les chantiers; - l'interprétation des repères historiques, culturels et sociaux du bâtiment; - l'analyse de l'état physique du bâtiment, du lieu ou de la zone d'intervention; - l'étagage et l'échafaudage, s'il y a lieu. <p>Manifestation souhaitable des attitudes et habitudes liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'interaction avec divers acteurs; - la communication professionnelle; - le sens de la méthode; - le souci de la sécurité; - la rigueur et le jugement; - la résolution de problèmes.
<p>La mise en route de sa tâche conformément...</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux termes du contrat; - à l'avancement dans l'échéancier; - à la coordination des travaux à exécuter; - au jugement personnel. 	
<p>L'exécution de sa tâche demande de se référer à...</p> <ul style="list-style-type: none"> - des normes et standards de pratiques; - des données de recherche ou d'archives; - un cahier de charges; - des notes personnelles. 	
<p>Le travail se réalise à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'équipement de bureau et de communication; - un véhicule, s'il y a lieu. 	
<p>Les opérations se réalisent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en atelier, dans le bureau personnel; - en déplacement sur le site. <p>Les risques pour la santé et sécurité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communs pour le travail au bureau; - demandent des préventions spécifiques sur le site et le chantier. 	

TÂCHE N° 4	
Procéder à une création d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage destiné à un bâtiment.	
CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES À SATISFAIRE
<p>La personne qui exécute cette tâche dans des conditions régulières, travaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - seule; - en interaction possible avec : <ul style="list-style-type: none"> o un donneur d'ouvrage (privé, professionnel :architecte ou designer, entrepreneur...), o ses propres employés, s'il y a lieu, o un ou des collègue(s) artisan(s), s'il y a lieu, o les fournisseurs de matériaux, s'il y a lieu. 	<p>Produit ou résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contraintes respectées. - Résultat esthétique satisfaisant. - Qualité technique assurée. - Intégration au bâtiment réussie. - Intervention documentée. <p>Processus et méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Art de faire propre à son métier. - Exploitation significative des matériaux et techniques. - Gestion du temps efficace. - Coordination efficace des ressources professionnelles. <p>Application de connaissances et habiletés liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion de projet; - le design et la créativité; - l'interprétation des repères historiques, culturels et sociaux du bâtiment; - l'analyse de l'état physique du bâtiment, du lieu ou de la zone d'intervention; - la transformation de la matière; - le choix et l'application des techniques de métier d'art. <p>Manifestation souhaitable des attitudes et habitudes liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'expression artistique; - la communication professionnelle; - la rigueur, le jugement; - la résolution de problèmes; - le sens de la méthode; - le souci de la sécurité; - l'interaction avec divers acteurs.
<p>La mise en route de sa tâche conformément...</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une commande; - à un contrat de réalisation; - à un projet institutionnel; - à une initiative personnelle. 	
<p>L'exécution de sa tâche demande de se référer à...</p> <ul style="list-style-type: none"> - des normes et standards de pratiques; - des données de recherche techniques et artistiques; - un cahier de charges, s'il y a lieu; - des notes personnelles. 	
<p>Le travail se réalise à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'équipement et l'outillage propre à son métier d'art; - l'équipement, les outils et un logiciel de création; - l'équipement de bureau et de communication; - un véhicule, s'il y a lieu. 	
<p>Les opérations se réalisent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en atelier; - dans le bureau personnel; - avec vérifications sur le site au besoin. <p>Les risques pour la santé et sécurité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communs pour le travail au bureau; - propres aux risques associés au métier d'art exercé et aux conditions de travail en atelier. 	

TÂCHE N° 5	
Procéder à une installation d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage dans un bâtiment.	
CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES À SATISFAIRE
<p>La personne qui exécute cette tâche dans des conditions régulières, travaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en équipe (2 à 3 personnes); - en interaction possible avec : <ul style="list-style-type: none"> o un donneur d'ouvrage (privé, professionnel : architecte ou designer, entrepreneur...), o ses propres employés, s'il y a lieu, o un ou des collègue(s) artisan(s), s'il y a lieu, o un représentant d'organisme, s'il y a lieu. 	<p>Produit ou résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Devis respecté. - Qualité technique assurée (solidité, durabilité). - Intégration au bâtiment réussie. - Résultat esthétique final satisfaisant. - Intervention documentée. <p>Processus et méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination efficace de l'équipe d'installation. - Exploitation appropriée des matériaux et techniques. - Résolution des problèmes. - Art de faire propre à son métier. <p>Application de connaissances et habiletés liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion de projet; - le choix et l'application des techniques physiques de montage, assemblage, stabilisation; - l'interprétation des repères historiques, culturels et sociaux du bâtiment; - l'analyse de l'état physique du bâtiment, du lieu ou de la zone d'intervention; - les règlements régissant les travaux autorisés sur les chantiers de construction. <p>Manifestation souhaitable des attitudes et habitudes liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la prévoyance; - le calme et la diplomatie; - la résolution de problèmes; - la coordination du travail en équipe; - l'interaction entre gens de différents métiers; - le souci de la sécurité; - le sens de la méthode.
<p>La mise en route de sa tâche conformément...</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une entente entre les acteurs; - à une condition contractuelle; - à l'échéancier prévu; - à la coordination des travaux. 	
<p>L'exécution de sa tâche demande de se référer à...</p> <ul style="list-style-type: none"> - des normes et standards de pratiques; - un cadre réglementaire; - des données de recherche techniques et artistiques; - des données d'archives, s'il y a lieu; - un cahier de charges, s'il y a lieu; - des notes personnelles. 	
<p>Le travail se réalise à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'outillage de finition propre à son métier d'art; - l'équipement de levage, de manipulation; - les outils de montage et assemblage; - un véhicule, s'il y a lieu. 	
<p>Les opérations se réalisent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en atelier; - en déplacement; - sur le site. <p>Les risques pour la santé et sécurité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le stress; - les risques de blessures physiques (charge, mouvement, équilibre...); - propres aux risques associés au métier d'art exercé et aux conditions de travail en atelier et sur site. 	

TÂCHE N° 6	
Procéder à une réparation d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage dans un bâtiment.	
CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES À SATISFAIRE
<p>La personne qui exécute cette tâche dans des conditions régulières, travaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - seule; - en interaction possible avec : <ul style="list-style-type: none"> o un donneur d'ouvrage (client privé, professionnel : architecte ou designer, entrepreneur...), o ses propres employés, s'il y a lieu, o un ou des collègue(s) artisan(s), s'il y a lieu. 	<p>Produit ou résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Client satisfait. - Qualité technique assurée (solidité, durabilité). - Résultat esthétique final satisfaisant. - Respect de l'objet, œuvre ou ouvrage original. - Intervention documentée. <p>Processus et méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse rigoureuse. - Exploitation appropriée des matériaux et techniques. - Résolution des problèmes. - Art de faire propre à son métier <p>Application de connaissances et habiletés liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion de projet; - des procédures d'entretien et réparation; - l'interprétation des repères historiques, culturels et sociaux du bâtiment; - l'analyse de l'état physique du bâtiment, du lieu ou de la zone d'intervention; - les règlements régissant les travaux autorisés sur les chantiers de construction. <p>Manifestation souhaitable des attitudes et habitudes liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la communication professionnelle avec le client; - le sens de la méthode; - la résolution de problèmes; - le souci de la sécurité; - la mise à profit de son expérience.
<p>La mise en route de sa tâche conformément...</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une entente de services; - à une condition contractuelle, s'il y a lieu; - à un devis, s'il y a lieu. 	
<p>L'exécution de sa tâche demande de se référer à...</p> <ul style="list-style-type: none"> - des normes et standards de pratiques; - des données techniques, historiques, culturelles, s'il y a lieu; - l'état de l'objet, œuvre ou ouvrage à réparer; - des avis de collègues, s'il y a lieu; - des notes personnelles. 	
<p>Le travail se réalise à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'équipement et l'outillage propre à son métier d'art; - l'équipement et l'outillage de levage, manipulation, montage et assemblage, s'il y a lieu; - un véhicule, s'il y a lieu. 	
<p>Les opérations se réalisent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en atelier, - sur le site; <p>Les risques pour la santé et sécurité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les risques de blessures physiques (charge, mouvement, équilibre...); - propres aux risques associés au métier d'art exercé; - propres aux conditions de travail en atelier et sur site. 	

TÂCHE N° 7	
Procéder à une restauration d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage dans un bâtiment.	
CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES À SATISFAIRE
<p>La personne qui exécute cette tâche dans des conditions régulières, travaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - seule; - en équipe de même métier (2 à 3 personnes) s'il y a lieu; - en interaction possible avec : <ul style="list-style-type: none"> o un bureau d'expertise, o un donneur d'ouvrage (privé, professionnel : architecte ou designer, entrepreneur...), o ses propres employés, s'il y a lieu, o un ou des collègue(s) artisan(s), s'il y a lieu, o un représentant d'organisme spécialisé, s'il y a lieu. (Centre de conservation du Québec, ICC, autre.) 	<p>Produit ou résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Devis respecté. - Qualité technique assurée. - Intégrité respectée de l'objet, de l'œuvre ou de l'ouvrage. - Intervention documentée. <p>Processus et méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploitation attentive des avis et des données d'expertises. - Art de faire propre à la restauration conservation. - Exploitation significative des matériaux et des techniques. - Concertation avec l'autorité responsable. - Exploitation appropriée des matériaux et techniques - Analyse rigoureuse. - Résolution des problèmes. <p>Application de connaissances et habiletés liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la gestion de projet; - l'interprétation des données historiques, culturelles et sociales du bâtiment; - l'analyse de l'état physique du bâtiment, du lieu ou de la zone d'intervention; - l'évolution des matériaux, des techniques et des pratiques architecturales; - les conventions en matière de conservation et restauration; - les règlements régissant les travaux autorisés sur les chantiers de construction. <p>Manifestation souhaitable des attitudes et habitudes liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'interaction entre gens de différents métiers et avec des spécialistes scientifiques; - le goût de la recherche; - le sens de la méthode; - la résolution de problèmes; - le souci de la sécurité.
<p>La mise en route de sa tâche conformément...</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une entente entre les acteurs; - aux termes du contrat; - à l'échéancier prévu; - à la coordination des travaux. 	
<p>L'exécution de sa tâche demande de se référer à...</p> <ul style="list-style-type: none"> - des normes et standards de pratiques en restauration et conservation; - des données techniques et architecturales; - des données d'archives, s'il y a lieu; - un cahier de charges, s'il y a lieu; - des suivis d'intervention, s'il y a lieu; - des notes personnelles; - un avis de spécialistes de la restauration conservation, s'il y a lieu. 	
<p>Le travail se réalise à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'équipement et l'outillage propres à son métier d'art; - l'équipement et outillage pour levage, manipulation, montage et assemblage, s'il y a lieu; - de produits chimiques, s'il y a lieu; - gants et autres accessoires prévus pour protéger l'objet, l'œuvre ou l'ouvrage. 	

Les opérations se réalisent principalement :

- en atelier;
- en déplacement;
- sur le site.

Les risques pour la santé et sécurité sont :

- le stress;
- les risques de blessures physiques (charge, mouvement, équilibre...);
- propres aux risques associés au métier d'art exercé et aux conditions de travail en atelier et sur site.

TÂCHE N° 8	
Élaborer un avis ou une évaluation sur des besoins d'intervention impliquant un métier d'art lié à l'architecture et au bâtiment.	
CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES À SATISFAIRE
<p>La personne qui exécute cette tâche dans des conditions régulières, travaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - seule; - en interaction possible avec : <ul style="list-style-type: none"> o un bureau d'expertise, un bureau d'assurances, un syndic, un propriétaire immobilier, o un donneur d'ouvrage (client privé, professionnel : architecte ou designer, entrepreneur...), o un ou des collègue(s) artisan(s), s'il y a lieu, o un représentant d'organisme spécialisé, s'il y a lieu. (Centre de conservation du Québec, ICC, autre.) 	<p>Produit ou résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clarté, précision, spécificité de la réponse apportée. - Qualité technique du rapport fourni. - Argumentaire documenté. <p>Processus et méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exploitation attentive des avis et des données d'expertises. - Art de faire propre à la restauration conservation. - Analyse rigoureuse des matériaux et des techniques. - Procédures de diagnostic. - Résolution des problèmes. - Rédaction technique.
<p>La mise en route de sa tâche conformément...</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une demande spécifique; - à une entente entre les acteurs; - aux termes du contrat. 	<p>Application de connaissances et habiletés liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pratique de la consultation et de l'expertise; - l'interprétation des données historiques, culturelles et sociales du bâtiment; - l'analyse de l'état physique du bâtiment, du lieu ou de la zone d'intervention; - l'évolution des matériaux, des techniques et des pratiques architecturales; - les conventions en matière de conservation et restauration; - les règlements régissant les travaux autorisés sur les chantiers de construction.
<p>L'exécution de sa tâche demande de se référer à...</p> <ul style="list-style-type: none"> - des normes et standards de pratiques; - des données techniques et architecturales; - des données d'archives, s'il y a lieu; - un cahier de charges, s'il y a lieu; - des suivis d'intervention, s'il y a lieu; - des notes personnelles; - des avis de spécialistes (restauration conservation, chimie, histoire,...), s'il y a lieu. 	<p>Manifestation souhaitable des attitudes et habitudes liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'observation détaillée; - l'exercice du jugement; - le goût de la recherche; - le sens de la méthode; - la résolution de problèmes; - l'interaction avec des gens de différents univers en situation litigieuse; - le souci de la sécurité.
<p>Le travail se réalise à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'outillage pour faire des relevés (appareil photo, jumelles, instrument de mesure, niveau, équerre, fil à plomb, etc.); - l'équipement spécial d'éclairage; - trousse chimique pour sondage et analyse; - l'équipement d'élévation pour travailler en hauteur, s'il y a lieu; - le support papier-crayon ou informatique de prise de notes et de calculs; - un véhicule, s'il y a lieu. 	<p>Manifestation souhaitable des attitudes et habitudes liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'observation détaillée; - l'exercice du jugement; - le goût de la recherche; - le sens de la méthode; - la résolution de problèmes; - l'interaction avec des gens de différents univers en situation litigieuse; - le souci de la sécurité.

Les opérations se réalisent principalement :

- en atelier
- sur le site des travaux demandés.

Les risques pour la santé et sécurité sont :

- communs, avec plus de danger dans le cas d'une élévation;
- accompagné du stress causé par le niveau de responsabilité.

TÂCHE N°9	
Participer à des actions d'animation culturelle.	
CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES À SATISFAIRE
<p>La personne qui exécute cette tâche dans des conditions régulières, travaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - seule; - en interaction possible avec : <ul style="list-style-type: none"> o ses propres employés, s'il y a lieu, o un ou des collègue(s) artisan(s), s'il y a lieu, o un représentant d'organisme culturel, s'il y a lieu, o un comité organisateur d'événement, s'il y a lieu, o un public cible. 	<p>Produit ou résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démonstrations instructives et attrayantes. - Manifestation d'intérêt de la part du public cible. - Bon dosage de contenu et de plaisir. <p>Processus et méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonne installation visuelle. - Bon choix d'activités. - Bonne élaboration du scénario et du matériel d'animation. - Bonne organisation. - Bonne anticipation du public cible. <p>Application de connaissances et habiletés liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la planification d'activités de sensibilisation et d'animation; - la participation à des événements culturels; - l'utilisation d'outils de présentation (power point, etc.). <p>Manifestation souhaitable des attitudes et habitudes liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la facilité de communication avec un public cible; - le plaisir de faire découvrir et apprécier son métier; - le sens de l'humour; - le souci de la sécurité.
<p>La mise en route de sa tâche conformément...</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une initiative personnelle d'offre de services; - à une activité programmée; - à la tenue d'un événement. 	
<p>L'exécution de sa tâche demande de se référer à...</p> <ul style="list-style-type: none"> - un programme d'activités; - un plan d'animation; - des notes personnelles. 	
<p>Le travail se réalise à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'équipement, l'outillage, un plateau technique mobiles; - modèles, échantillons et démonstrateurs; - matériel documentaire imprimé ou numérique adapté au public cible; - un véhicule, s'il y a lieu. 	
<p>Les opérations se réalisent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en atelier ou au bureau pour préparation - sur le site de l'événement <p>Les risques pour la santé et sécurité sont liés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux démonstrations effectuées; - aux conditions organisationnelles de l'événement avec public cible. 	

TÂCHE N°10	
Administrer son entreprise.	
CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES À SATISFAIRE
<p>La personne qui exécute cette tâche dans des conditions régulières, travaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - seule; - en équipe (avec conjoint); - en interaction possible avec : <ul style="list-style-type: none"> o ses employés, associés ou sous-traitants, o ses clients et ses fournisseurs, o un professionnel (comptable, fiscaliste, gérant bancaire...), o diverses administrations et organismes de réglementation, s'il y a lieu. 	<p>Produit ou résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entreprise bien organisée et fonctionnelle. - Prévention des situations critiques. - Aucun manquement aux obligations. <p>Processus et méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Système d'information adapté à son entreprise. - Bonne organisation pour chaque fonction de l'entreprise. - Bonne anticipation des échéances administratives. - Bon suivi de gestion de chaque contrat et projet. - Bonne communication avec les personnes ressources. <p>Application de connaissances et habiletés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notions de management. - Bases de comptabilité, finances. - Législation et droit des affaires. - Gestion du personnel. - Gestion des opérations. <p>Manifestation souhaitable des attitudes et habitudes liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des interactions positives; - de la discipline; - de la méthode; - de la persévérance.
<p>La mise en route de sa tâche conformément...</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'exercice financier en cours; - aux échéances administratives; - selon l'avancement de chaque contrat et projet. 	
<p>L'exécution de sa tâche demande de se référer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à des normes administratives; - aux lois et règlements en vigueur; - au cycle de gestion des opérations et des projets. 	
<p>Le travail se réalise à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - correspondance - registres - déclarations - états de compte - transactions - formulaires divers - rencontres 	
<p>Les opérations se réalisent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au bureau personnel (pas forcément formel); - dans des bureaux administratifs; - par communications téléphoniques et numériques. <p>Les risques pour la santé et sécurité sont liés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au stress de l'entrepreneur et du travailleur autonome. 	

TÂCHE N°11	
Développer son entreprise.	
CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES À SATISFAIRE
<p>La personne qui exécute cette tâche dans des conditions régulières, travaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - seule; - en équipe (avec conjoint); - en interaction possible avec : <ul style="list-style-type: none"> o un professionnel (comptable, fiscaliste, gérant bancaire...), o un représentant d'organisme ou de service d'aide aux entreprises, s'il y a lieu, o un réseau de collègues. 	<p>Produit ou résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projection claire dans l'avenir. - Utilisation judicieuse des ressources professionnelles. - Élaboration ou choix d'outils de gestion et d'organisation conformes à la vision d'avenir. <p>Processus et méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonne planification stratégique. - Démarche personnelle de clarification de valeurs. - Logique des décisions.
<p>La mise en route de sa tâche conformément...</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une initiative personnelle; - une étape décisive de démarrage ou de questionnement. 	<p>Application de connaissances et habiletés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Notions managériales. - Plan d'affaires. - Plan d'investissement. - Étude de marché.
<p>L'exécution de sa tâche demande de se référer à...</p> <ul style="list-style-type: none"> - une démarche personnelle de choix d'affaires; - des outils d'aide à la décision; - des avis de collègues et de professionnels; - des données techniques notamment sur <ul style="list-style-type: none"> o les tendances technologiques et le nouvel équipement, o les tendances du marché. 	<p>Manifestation souhaitable des attitudes et habitudes liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la prise de décisions stratégiques; - le goût de progresser; - le sens de l'anticipation; - le sens des affaires.
<p>Le travail se réalise à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la recherche et l'exploitation d'informations sur divers supports; - la mise à profit des rencontres professionnelles; - la sollicitation d'avis et de services conseil. 	
<p>Les opérations se réalisent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en réflexion continue; - en bureau administratif; - lors d'événements professionnels. <p>Les risques pour la santé et sécurité sont liés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au stress de l'entrepreneur et du travailleur autonome en démarrage ou de repositionnement. 	

TÂCHE N°12	
Assurer la gestion de sa carrière et le développement de son expertise.	
CONDITIONS DE RÉALISATION	EXIGENCES À SATISFAIRE
<p>La personne qui exécute cette tâche dans des conditions régulières, travaille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - seule; - en interaction possible avec : <ul style="list-style-type: none"> o un ou des collègue(s) artisan(s), s'il y a lieu, o un organisme culturel, s'il y a lieu, o un organisme de formation, s'il y a lieu, o un comité organisateur d'événement, s'il y a lieu. 	<p>Produit ou résultat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Juste perception de son positionnement professionnel. - Prises de décisions et initiatives périodiques pour son avancement dans le métier, la carrière, la vie professionnelle. - Révision périodique de son matériel promotionnel. <p>Processus et méthodes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bonne utilisation des ressources professionnelles disponibles. - Démarche d'auto évaluation. - Démarche de transmission et d'accompagnement de la relève. - Démarche de formation continue. <p>Application de connaissances et habiletés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan de compétence. - Portfolio. - Besoins de formation. - Ressources professionnelles. <p>Manifestation souhaitable des attitudes et habitudes liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'authenticité; - la connaissance de soi; - la discipline; - la recherche et le questionnement; - le partage d'expertise; - l'audace.
<p>La mise en route de sa tâche conformément...</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une démarche et des initiatives personnelles; - à des activités programmées; - à la tenue d'événements. 	
<p>L'exécution de sa tâche demande de se référer à...</p> <ul style="list-style-type: none"> - des notes personnelles; - son portfolio; - des formulaires de programmes de bourses, de subventions; - un programme ou une annonce de formation. 	
<p>Le travail se réalise à l'aide de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diverses sources de documentation professionnelle; - consultation de personnes ressources; - échanges et rencontres entre pairs. 	
<p>Les opérations se réalisent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les lieux habituels de travail et vie professionnelle; - dans des lieux de formation; - lors d'événements axés sur la promotion de la profession, la carrière, la formation. <p>Les risques pour la santé et sécurité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - communs et, s'il y a lieu, liés aux conditions organisationnelles des activités ou événements choisis. 	

4. CONNAISSANCES, HABILITÉS ET ATTITUDES

L'analyse a permis de faire ressortir un certain nombre de connaissances, d'habiletés et d'attitudes essentielles à la réalisation des tâches et à la pratique du métier de l'artiste, artisan ou artisan en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment.

4.1 Connaissances

Sciences exactes et fondamentales

- Mathématiques (calculs, unités de mesure, trigonométrie)
- Chimie (en conservation, composition des produits de finition, compatibilité entre les produits utilisés; interprétation des étiquettes)
- Physique (gravité, propriétés physiques des matériaux)
- Biologie (repérage et identification des parasites, champignons, mousses attaquant les matières et matériaux)

Sciences appliquées

- Électronique (utilisation de machines programmables)
- Logiciels pour la gestion et pour la communication
- Logiciels de création assistée par ordinateur
- Dessin technique (logiciels comme : Autocad ou Sketch up)
- Lecture de plan, dessins techniques (lecture et réalisation)
- Habiletés de base en usinage
- Notions de base en mécanique, hydraulique et pneumatique permettant de développer une autonomie de fonctionnement
- Premiers soins

Sciences humaines

- Histoire (connaissance des styles, des techniques et traditions, histoire des métiers)
- Histoire de l'art, histoire des formes, histoire de l'architecture
- Vocabulaire, langage de l'architecture
- Géographie (variations architecturales régionales)
- Sociologie (notion d'urbanisme, dimension culturelle)
- Psychologie (se connaître soi-même)
- Communication et langues (avec clients)
- Administration (notion de management, gestion de projet, habiletés de planification-organisation-direction-contrôle)
- Principes de base d'une démarche de recherche appliquée

Arts

- Formation en arts visuels
- Formation en design
- Formation dans le métier d'art

Normes et codes de pratiques

- Conventions, codes, procédés propres à la restauration conservation
- Code du bâtiment

Dispositions légales

- Lois régissant le patrimoine culturel, le domaine des métiers d'art et le statut des artisans en métiers d'art.
- Lois régissant l'industrie de la construction et particulièrement l'accès aux chantiers (Loi R-20) et l'encadrement des entreprises (Loi B-1.1 sur le bâtiment).
- Mesures régissant l'apprentissage et les emplois subventionnés découlant de Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'œuvre.

4.2 Habiletés cognitives

- La prise de décision (constamment)
- Le raisonnement logique
- La conception de stratégies
- La résolution de problèmes (constamment)
- La planification d'activités (par projet)

4.3 Habiletés motrices et kinesthésiques

- La manipulation (de produits, d'outils, d'instruments)
- La force et l'endurance
- Les techniques et les manœuvres spécialisées (déplacement de charges)
- La dextérité ou l'agilité
- La vitesse
- La coordination
- Les réflexes
- La perception de soi dans l'espace (proprioception)

4.4 Habiletés perceptives

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit consciemment par les sens ce qui se passe dans son environnement.

La vue

- Identification des couleurs
- Perception spatiale
- Acuité face aux détails visuels

L'audition

- Utilisation des sons et des bruits dans l'analyse d'un problème

L'odorat

- Identification des différents arômes ou odeurs des matériaux

Le toucher

- Utilisation du toucher dans l'analyse d'un problème

Le goût

- Utilisation de la perception du goût dans l'analyse d'un problème

5. COMMENTAIRES RELATIFS À LA FORMATION

Les spécialistes ayant participé à l'analyse de profession se sont exprimés sur l'absence de programme ou d'offre de formation préparant à leur profession.

Naturellement attirés vers l'apprentissage comme modalité d'acquisition du métier et des compétences, ils se sont étonnés de la difficulté, sinon de l'impossibilité, de mise en application qu'ils rencontrent quand ils tentent de former des apprentis dans leurs ateliers.

DEUXIÈME PARTIE

Artiste, artisane ou artisan en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment

Partie 2 : Référentiel de compétences

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Louise CHAPADOS
Directrice des services, de la formation et du financement de projets
Conseil des métiers d'art du Québec

Organisation des rencontres de mars 2012 et mars 2013

Hélène CLOUTIER
Agente de développement, Services aux membres
Conseil des métiers d'art du Québec

France GIRARD
Chargée de projet Métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment
Conseil des métiers d'art du Québec

Développement du contenu

André ADAN
Conseiller en ingénierie de formation
DIDACTION

Marie-France KECH, peintre décorateur
Restauration, anciennes techniques de décor, projets résidentiels et institutionnels
Montréal

Alain LACHANCE, ébéniste
Restauration de bâtiments historiques
Québec

Michèle LAPOINTE, artiste verrier et sculpteur
Création libre et Projets d'intégration de l'art à l'architecture
Montréal

Animation des rencontres de mars 2012 et mars 2013

Rédaction du présent document

André ADAN
Conseiller en ingénierie de formation
DIDACTION

REMERCIEMENTS

Les responsables de ce projet remercient chaleureusement les artistes, artisanes ou artisans et les spécialistes pour leur participation et leur contribution aux ateliers d'analyse de profession et d'élaboration du référentiel de compétences qui en découle.

Participation complémentaire

Les spécialistes sollicités comme formateurs par le CMAQ dans le cadre de son Plan de formation Marque culturelle (hiver 2012) ont participé à la détermination et à la précision des compétences intégrées au présent référentiel :

Me Sylvie Bougie avocate en droit des affaires	Législation et métiers d'art liés au bâtiment ainsi que Législation et gestion de projet
Alain Lachance ébéniste	Évolution de l'architecture au Québec
François Varin, architecte (Rue principale, Québec)	Évolution des pratiques de conservation et de rénovation sur les bâtiments québécois
Marie-France Kech peintre décorateur	Répondre à une demande d'intervention liée à un bâtiment
François Vaillancourt designer ébéniste	Création et intégration d'une œuvre contemporaine
France Lafleur consultante	Profil professionnel et Portfolio
Manon Rita Babin peintre décorateur	Gestion de projet (1- planifier et organiser)
Alain Dejeans tailleur de pierre	Gestion de projet (2- diriger et contrôler)

PRÉSENCE D'OBSERVATEURS

Les personnes suivantes ont assisté aux rencontres à titre d'observateurs puis enrichi de leurs commentaires le travail d'élaboration.

Atelier d'analyse de profession tenu le 7 mars 2012

Louise CHAPADOS Directrice des services, de la formation et du financement de projets Conseil des métiers d'art du Québec	Caroline THIBAUT Responsable de la formation continue Conseil des métiers d'art du Québec
--	---

Ana-Maria ABRAN (a agi comme secrétaire de la rencontre)
Directrice du Bureau du Registraire
Conseil des métiers d'art du Québec

Rencontre de validation tenue le 21 mars 2013

France Girard
Chargée de projet Métiers d'art liés à
l'architecture et au bâtiment
Conseil des métiers d'art du Québec

LISTE DES PERSONNES CONSULTÉES SUR LA PERTINENCE DU RÉFÉRENTIEL

Les 16 personnes suivantes ont participé à l'atelier d'analyse de profession tenu à Montréal le 7 mars 2012, à titre de spécialistes de la profession *Artiste, artisane ou artisan en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment*. À l'exception d'une seule personne absente, ces mêmes spécialistes ont validé la pertinence du référentiel de compétences lors d'une rencontre tenue le 21 mars 2013.

NOM	PRÉNOM	MÉTIER	DOMAINE D'ACTIVITÉ	RÉGION
BOBIN	Adrien	tailleur de pierre	Expertise en Europe	Québec
COLLETTE	Mathieu	forgeron d'art	Patrimoine architectural	Montréal
GAMACHE	Yves	ferronnier d'art et sculpteur	Domaine contemporain et patrimonial	Lanaudière
GOUFFÉ	Daniel	forgeron d'art et serrurier de bâtiment	Restauration patrimonial et contemporaine Enseignant pour la forge et le métal en feuille	Québec
HÉBERT	Caroline	artiste verrier et vitrailliste	Travail sur mesure et pour les designers d'intérieur	Laurentides
KECH	Marie-France	peintre décorateur	Restauration, anciennes techniques de décor, domaine résidentiel	Montréal
LACHANCE	Alain	ébéniste	Restauration de bâtiments historiques	Québec
LACHANCE	Jean-François	menuisier	Patrimoine architectural, fabrication de boiseries ornementales et menuiseries	Montréal
LAFERRIÈRE	Alain Michel	ébéniste spécialiste en restauration	Domaine de la restauration, de la muséologie, patrimoine religieux et restauration des cathédrales	Montréal
LAPOINTE	Michèle	artiste verrier et sculpteur	Intégration à l'architecture et projets 1%	Montréal
LE GUERN	Fabrice	peintre décorateur	Domaine résidentiel	Montréal
MAQUET	Alexandre	tailleur de pierre	Restauration du patrimoine, décoration intérieure	Montréal
MURPHY	Darragh	maçon	Restauration de pierre et brique	Québec
PRIMEAU	Daniel-Jean	sculpteur et plâtrier	Intégration à l'architecture, restauration d'objets en plâtre	Montréal
RAYNIÉ	Guillermo	verrier	Restauration des vitraux et ressource pour les projets du 1%	Mauricie
RICARD	Suzanne	verrier et vitrailliste	Réalisation des pièces sur mesure, a aussi travaillé pour le 1%	Centre du Québec

INTRODUCTION

Les travaux menés par le CMAQ et le CQRHC pour le développement des ressources humaines dans le domaine des métiers d'art comportent un axe de clarification et de promotion des pratiques des métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment.

Suite à l'étude réalisée en 2010 *Les métiers d'art liés au bâtiment – Étude de référence sur les métiers et la formation*, il a été convenu de mener en 2012 une consultation auprès de spécialistes de la profession *Artiste, artisane ou artisan en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment* afin de procéder à une analyse de leur profession. L'atelier d'analyse s'est tenu le 7 mars 2012.

L'analyse de contenu du rapport d'analyse de profession a constitué le principal déterminant de l'élaboration du référentiel de compétences présenté ci-après. La compréhension des pratiques multiples et complexes des artistes, artisanes et artisans en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment s'est aussi appuyée sur l'information communiquée par le groupe des formateurs sollicités par le CMAQ dans le cadre de son Plan de formation Marque culturelle. Le référentiel de compétences présenté dans ce document résulte plus particulièrement des interprétations concertées entre le rédacteur principal (conseiller en ingénierie de formation) et trois spécialistes représentatifs des diverses pratiques des métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment.

La liste des énoncés des compétences proposées comme références a été validée auprès des 15 spécialistes ayant participé à la rencontre tenue le 21 mars 2013.

L'analyse de profession a été conduite dans le respect du cadre méthodologique des analyses de professions en cours au MELS et à la Commission des partenaires du marché du travail². Pour sa part, l'élaboration du référentiel de compétences s'inspire de la méthodologie de détermination des compétences en cours au MELS pour la conception et la production d'un programme d'études techniques³.

On trouve dans le document qui suit :

- une définition générale de la profession analysée;
- la liste des énoncés de compétences caractéristiques de l'exercice de la profession;
- un ensemble de fiches donnant des indications sur chaque compétence, identifiant les éléments de contenus à associer à l'acquisition de la compétence et, à titre informatif pour les organismes promoteurs (CQRHC et CMAQ) le repérage des formations offertes dans le milieu qui pourraient s'apparenter aux formations à planifier ou reconnaître pour développer chaque compétence.

² **Cadre de référence et instrumentation pour l'analyse d'une profession**, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Commission des partenaires du marché du travail, mai 2007.

³ **Élaboration des programmes d'études techniques. Guide de conception et de production d'un programme**, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2004.

1. DÉFINITION ET EXIGENCES DE LA PROFESSION VISÉE

La définition retenue ci-dessous comme référence est celle qui a fait l'objet d'un consensus entre les personnes ayant participé à l'atelier d'analyse de profession en mars 2012 et à l'atelier de validation tenu en mars 2013.

L'artiste, artisane ou artisan en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment réalise la réparation, la reproduction, la reconstitution, la création ou la restauration d'objets, d'œuvres ou d'ouvrages constituant des éléments architecturaux ou des éléments décoratifs.

Son travail se réalise dans des contextes de conservation patrimoniale ou de libre création.

Elle ou il appuie ses interventions sur la maîtrise d'un métier d'art reconnu, associé à la transformation du bois, de l'argile, du textile, des métaux, des bétons, de la pierre, du verre et autres matières, ou associé aux arts décoratifs.

L'artiste, artisane ou artisan en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment utilise les matériaux adéquats et les techniques appropriées après analyse des caractéristiques culturelles et physiques du bâtiment ou des éléments architecturaux ou décoratifs concernés.

Ses pratiques professionnelles se réalisent dans l'un des champs du patrimoine culturel. Ses choix et ses qualifications le portent vers les ouvrages et bâtiments anciens, modernes ou contemporains et vers l'utilisation de techniques traditionnelles ou contemporaines.

Son travail se réalise en interaction avec des clients privés et avec des clients professionnels ou corporatifs relevant des domaines de l'art, de la construction, du design, de l'architecture, de la restauration-conservation.

Elle ou il exerce comme travailleur autonome ou en entreprise et travaille en atelier, sur chantier ou sur site, souvent en réseau avec des collègues artisans.

Cette définition générale et l'ensemble des informations contenues dans le rapport d'analyse de profession dont elle est issue, ont constitué le déterminant principal pour la détermination des compétences proposées comme référentiel aux fins de reconnaissance, de formation et de promotion pour la profession d'artiste, artisane ou artisan en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment.

Quatre exigences de compétences caractérisent la profession d'artiste, artisane ou artisan en métiers d'art lié à l'architecture et au bâtiment :

- A. Exigence de la maîtrise préalable d'un métier d'art reconnu;**
- B. Exigence particulièrement liée à la réalisation des interventions relatives au bâtiment, au lieu ou à l'élément architectural;**
- C. Exigence de contrôle général des conditions d'exercice du métier;**
- D. Exigence de valorisation de son statut et de son développement professionnels.**

Chacune de ces quatre exigences appelle un jeu de compétences dont on trouvera la liste dans la section qui suit. Une dernière section donne les précisions pour chaque compétence, à savoir :

- les indications sur la compétence, qui donnent une compréhension de la nature et de la portée de la compétence;
- les éléments de contenus qui peuvent être associés à la compétence, en lien avec chaque indication de la compétence;
- des repères de formations apparentées disponibles, référant aux programmes d'études de formation professionnelle ou technique ou encore à des programmes institutionnels de formation continue ou des programmes de développement de la main-d'œuvre.

2. LISTE DES COMPÉTENCES DE L'ARTISTE, ARTISANE OU ARTISAN EN MÉTIERS D'ART LIÉS À L'ARCHITECTURE ET AU BÂTIMENT

A COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR L'EXIGENCE PRÉALABLE D'UN MÉTIER D'ART

- A1. Appliquer les techniques de transformation des matériaux propres à un métier d'art lié à l'architecture et au bâtiment.
- A2. Appliquer les techniques de travail propres à un métier d'art lié à l'architecture et au bâtiment.
 - A2a Appliquer les techniques traditionnelles du métier.
 - A2b Appliquer les techniques modernes et contemporaines du métier.

B COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR LA NATURE DES INTERVENTIONS PROFESSIONNELLES RELATIVES AU BÂTIMENT, AU LIEU OU À L'ÉLÉMENT ARCHITECTURAL

Compétences particulières

- B1. Analyser une demande d'intervention.
- B2. Organiser la mise en œuvre d'une intervention.
- B3. Procéder à la préparation matérielle d'une intervention.
- B4. Procéder à une création d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage destiné à un bâtiment.
- B5. Procéder à une installation d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage dans un bâtiment.
- B6. Procéder à une réparation d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage lié à un bâtiment.
- B7. Procéder à une action de restauration d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage lié à un bâtiment ancien.
- B8. Élaborer un avis ou une évaluation traitant des besoins d'intervention impliquant un métier d'art lié à l'architecture et au bâtiment.
- B9. Participer à une action d'animation culturelle.
- B10. Gérer un projet d'intervention sur un bâtiment dans son domaine professionnel.

C COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR LES CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

Compétences générales

- C1. Interpréter des plans et des devis.
- C2. Réaliser des relevés et des dessins techniques.
- C3. Interpréter les caractéristiques d'un bâtiment au regard de références culturelles et sociales.
- C4. Interpréter les caractéristiques d'un bâtiment au regard de l'histoire des matériaux et des techniques.
- C5. Caractériser des objets d'arts décoratifs et métiers d'art en fonction de contextes historiques.
- C6. Situer ses interventions professionnelles par rapport au contexte légal et réglementaire.
- C7. Situer ses interventions professionnelles par rapport aux conventions de pratiques dans le domaine du patrimoine culturel.
- C8. Prendre ses responsabilités au regard de la santé et de la sécurité sur les chantiers.
- C9. Communiquer avec divers acteurs en situation professionnelle.

D COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR LA VALORISATION DU STATUT ET DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNELS

Compétences générales

- D1. Administrer son entreprise.
- D2. Développer son entreprise.
- D3. Assurer la gestion de sa carrière.
- D4. Assurer le développement et la transmission de son expertise.

3 PRÉCISIONS DES COMPÉTENCES DE L'ARTISTE, ARTISANE OU ARTISAN EN MÉTIERS D'ART LIÉS À L'ARCHITECTURE ET AU BÂTIMENT

A COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR L'EXIGENCE PRÉALABLE D'UN MÉTIER D'ART

- A1. Appliquer les techniques de transformation des matériaux propres à un métier d'art lié à l'architecture et au bâtiment.
- A2. Appliquer les techniques de travail propres à un métier d'art à l'architecture et au bâtiment.
 - A2a Appliquer les techniques traditionnelles du métier.
 - A2b Appliquer les techniques modernes et contemporaines du métier.

Les précisions à donner à ces compétences sont spécifiques à chaque famille de métiers et de ce fait très variées. On se reportera aux *normes et standards* établis par le *Conseil des métiers d'art du Québec* pour l'identification et la description des techniques de transformation des matériaux, des techniques traditionnelles et des techniques modernes et contemporaines propres à chaque métier, telles que reconnues par l'association professionnelle du domaine des métiers d'art.

B COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR LA NATURE DES INTERVENTIONS PROFESSIONNELLES RELATIVES AU BÂTIMENT, AU LIEU OU À L'ÉLÉMENT ARCHITECTURAL

B1 Analyser une demande d'intervention.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Effectuer la recherche documentaire.	Concepts, terminologie et codes de l'architecture
	Lecture de plans et devis
	Sources documentaires à considérer dans le domaine des métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment
Effectuer les relevés sur le bâtiment.	Perception de particularités structurales, architecturales ou décoratives
	Mesures, calculs
	Dessin, croquis, perspective, géométrie
	Tests d'échantillons sur la matière
	Sécurité préventive
Déterminer la nature d'une intervention requise.	Approche diagnostique
	Catégorisation des interventions de création, de restauration, de conservation
	Élaboration d'une proposition technique conforme au métier d'art exercé et à la spécificité du projet
Appliquer un processus logique d'analyse et d'élaboration de soumission.	Interprétation d'un appel d'offres
	Planification des processus, des procédés et des résultats en réponse à un appel d'offres
	Calcul de coûts et montage budgétaire
	Argumentaire d'une offre de services
Travailler en collaboration avec divers professionnels de son domaine.	Acteurs professionnels à considérer pour un(e) artisan(e) en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment
	Contribution spécifique de l'artisan(e) en métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment
	Communication professionnelle
	Codes, symboles, langages professionnels (architecture, métiers d'art, conservation, patrimoine...)

Formations apparentées

Formation CMAQ 2012 et 2013 :

Patrimoine bâti : Histoire et Principes d'intervention

- Évolution de l'architecture au Québec
- Évolution des pratiques de conservation et de rénovation sur les bâtiments québécois
- Répondre à une demande d'intervention

Législation et métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment

Gestion de projet – Planifier, organiser, diriger, contrôler

Intégration des arts à l'architecture (projet du 1%) et lecture de plan

MELS, **Gestion des entreprises de la construction** (AEC)

Module 4 - Lire des plans et des devis

Module 6 – Établir les coûts d'un projet

MELS, **Technologie de l'architecture** (DEC)

035B - Effectuer des relevés de bâtiments

035J - Estimer les coûts de construction

035K - Constater l'état d'un bâtiment

B2 Organiser la mise en œuvre d'une intervention.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Établir les conditions du contrat avec le client et les tiers et signer le contrat.	Relation client Aspects légaux des contrats de services
Effectuer les démarches légales et réglementaires liées à la réalisation du projet d'intervention.	Administrations et réglementations Démarches, formulaires et permis
Effectuer les recherches ou explorations requises selon le contexte.	Catégories d'informations primaires, secondaires, tertiaires Sources : institutions, documents, personnes ressources, outils de recherche Exploration technique Recherche d'idées
Déterminer la séquence des interventions à poser.	Respect des bonnes pratiques du métier Raisonnement logique Sens de l'organisation
S'assurer de la disponibilité des matériaux requis.	Estimations et spécification des besoins Données d'inventaire Réseau de fournisseurs Procédures d'achats et livraison
S'assurer de la disponibilité et du bon fonctionnement des équipements requis.	Estimations et spécification des besoins Entretien préventif Réseau de fournisseurs Procédures d'achats et de location
S'assurer de la disponibilité des ressources humaines requises.	Estimations et spécification des besoins Réseau d'employés, de sous-traitants, de collègues Procédures contractuelles
Préparer des échantillons ou croquis.	Dessin d'atelier et dessin technique Échantillonnage Maquettes et prototypes
Établir un échéancier de réalisation.	Échéancier critique Logique et organisation Prévention des risques
Soumettre à l'approbation du client.	Relation client Production d'une soumission Clauses contractuelles

Formations apparentées

Formation CMAQ 2012 :

Gestion de projet - Planifier, organiser, contrôler, diriger

MELS, **Gestion des entreprises de la construction** (AEC) :

Module 4 - Lire des plans et des devis

Module 6 - Établir les coûts d'un projet

MELS, **Technologie de l'architecture** (DEC)

0352 - Interpréter des dessins et des devis

0352 - Effectuer des croquis

0354 - Effectuer des calculs concernant un bâtiment

0358 - Communiquer avec les partenaires d'un projet

035J - Estimer les coûts de construction

B3 Procéder à la préparation matérielle d'une intervention.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Préparer l'atelier si tout ou une partie de l'intervention y est effectuée.	Organisation des postes de travail Mise en condition de l'équipement et de l'outillage Mise en condition des matières, matériaux et ressources
Ériger les installations requises en chantier si tout ou partie de l'intervention y est effectuée.	Démarches et permis Règles de santé et sécurité Bonnes pratiques d'échafaudage
Préparer et acheminer le matériel nécessaire et l'équipement nécessaires.	Conditionnement et transport Règles de santé et sécurité
Réceptionner les matériaux sur le chantier, s'il y a lieu.	Contrôle commande/livraison
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 et 2013 : Gestion de projet - Planifier, organiser, contrôler, diriger Législation et métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : (Pas de lien repéré)	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC) (Pas de lien repéré)	

B4 Procéder à une création d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage destiné à un bâtiment.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Analyser le cahier de charges, s'il y a lieu.	Exploitation des informations communiquées dans un cahier de charges
Effectuer des recherches.	Techniques formelles et informelles de collectes d'information
Effectuer des explorations conceptuelles et visuelles.	Techniques diverses de créativité Exploitation d'outils manuels et informatiques
Élaborer des esquisses, maquettes, prototypes.	Techniques de dessin, de représentations graphiques, de modélisation Exploitation d'outils manuels et informatiques
Établir les paramètres techniques et esthétiques.	Langages, codifications, spécifications
Soumettre au client.	Relation client Techniques et supports de présentation
Effectuer des essais techniques.	Techniques de transformation et de travail appropriées Démarche d'analyse critique Résolution de problèmes
Réaliser l'œuvre ou l'ouvrage.	Techniques de transformation et de travail appropriées Contrôle de qualité
Conditionner l'œuvre ou l'ouvrage, selon contexte.	Techniques de protection et d'emballage
S'assurer de la satisfaction du client.	Relation client
Documenter la création de l'œuvre.	Bonnes pratiques de dossiers et portfolio
Ranger et nettoyer la zone de travail.	Bonnes pratiques de gestion d'atelier et de zones de travail
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 et 2013 : Création et intégration d'une œuvre contemporaine <p style="text-align: center;">Intégration des arts à l'architecture (projet du 1%) et lecture de plan</p>	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : (Pas de lien repéré)	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC)	

035N – Effectuer la conception d'un projet

- Recevoir un mandat
- Établir la programmation et le schéma organisationnel
- Mettre au point un concept préliminaire
- S'assurer de la conformité du projet
- Effectuer une esquisse préliminaire
- Effectuer le dessin de présentation
- Présenter le dessin à la cliente ou au client

MELS, Techniques de métiers d'art (version 2004) (DEC)

01K2 – Exploiter son potentiel créateur par l'application de techniques de créativité

- Déterminer les facteurs influant sur l'exploitation de son potentiel créateur dans une situation donnée
- Générer des idées par association
- Générer des idées par analogie
- Appliquer une méthode de résolution de problèmes
- Générer des solutions en équipe

01K4- Gérer la production d'un objet de métiers d'art

- Pour la production d'un objet unique propre à un métier d'art donné
- À partir d'une commande et des spécifications techniques de l'objet
- À l'aide de documents techniques et normatifs et de catalogues et de listes de prix
- En contact avec des personnes-ressources
- Analyser la commande
- Planifier la production de l'objet
- Estimer le coût de production
- Appliquer le plan de production

B5 Procéder à une installation d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage dans un bâtiment.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Conditionner l'objet, l'œuvre ou l'ouvrage en vue de son transport.	Techniques de protection et d'emballage
Planifier l'accueil sur le chantier.	Anticipation, organisation, prévention des problèmes
Faire les démarches réglementaires et professionnelles pour l'accès et la présence sur le chantier.	Administrations, démarches et permis
Vérifier l'état de préparation des lieux.	Échéancier critique et contingences Coordination entre corps de métiers Négociation, argumentation, affirmation de soi
Transporter l'œuvre et le matériel.	Santé et sécurité Transports de charges
Sécuriser la zone de travail.	Santé et sécurité Prévention des risques
Procéder à l'installation.	Techniques de coffrage, de fixation, d'ancrage, de stabilisation Mesure de sécurité au travail
Procéder aux finitions requises sur l'œuvre ou l'ouvrage.	Techniques de transformation et de travail appropriées. Mesures de protection de l'œuvre au regard des travaux de chantier poursuivis.
S'assurer de la satisfaction officielle du client.	Relation client Clauses contractuelles
Ranger et nettoyer la zone de travail.	Bonnes pratiques
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 et 2013 :	
Gestion de projet - Planifier, organiser, contrôler, diriger	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) :	
Module 4 - Lire des plans et des devis	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC)	
0352 - Interpréter des dessins et des devis	
0354 - Effectuer une recherche d'information technique	
0358 - Communiquer avec les partenaires d'un projet	
035K - constater l'état d'un bâtiment	

B6 Procéder à une réparation d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage lié à un bâtiment.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Diagnostiquer le problème à résoudre.	Perception, observation, manipulation Processus d'analyse diagnostique Scénarios d'intervention Consultation du devis de l'artiste
Établir un devis de réalisation.	Planification et détails des travaux Estimation des coûts Fixation des prix Entente contractuelle avec le client
Démonter et transporter, s'il y a lieu.	Bonnes pratiques
Réaliser la réparation.	Choix des matériaux et équipements appropriés Application des techniques de transformation et de travail appropriées Procédures de livraison et installation
Documenter la réparation.	Photos Notes Portfolio
Finaliser l'intervention.	Satisfaction officielle du client DÉGAGEMENT DE LA ZONE DE TRAVAIL
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 et 2013: Législation et métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment Gestion de projet	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : Module 6 - Établir les coûts d'un projet	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC) (pas de lien repéré)	

B7 Procéder à une action de restauration d'objet, d'œuvre ou d'ouvrage lié à un bâtiment ancien.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Diagnostiquer le problème à résoudre.	Analyse d'un cahier de charges Examen méthodique de l'objet, l'œuvre ou l'ouvrage Exploitation des ressources documentaires et professionnelles Procédures de démontage et transport, s'il y a lieu. Conventions sur les scénarios d'intervention en restauration conservation.
Documenter l'intervention.	Fiche d'identification et fiche d'intervention Photos Échantillons Notes Portfolio Journal de bord
Soumettre un devis.	Élaboration d'un devis de réalisation. Communication avec un maître d'œuvre, un bureau de consultation, un client Respect des bonnes pratiques
Réaliser l'intervention.	Choix des matériaux et équipements appropriés Application des techniques de transformation et de travail appropriées Procédures de livraison et installation, s'il y a lieu Jugement Résolution de problèmes Bonnes pratiques Contrôle de qualité
Finaliser l'intervention.	Satisfaction officielle du client Dégagement de la zone de travail
Déposer la documentation de l'intervention auprès des centres et personnes concernés.	Conventions, organismes et pratiques de conservation

Formations apparentées

Formation CMAQ 2012 et 2013 :

Patrimoine bâti : Histoire et Principes d'intervention

- Évolution de l'architecture au Québec
- Évolution des pratiques de conservation et de rénovation sur les bâtiments québécois
- Répondre à une demande d'intervention

MELS, **Gestion des entreprises de la construction** (AEC) :

(Pas de lien repéré)

MELS, **Technologie de l'architecture** (DEC)

- 0352 - Interpréter des dessins et des devis
- 0352 - Effectuer des croquis
- 0354 - Effectuer une recherche d'information technique
- 0358 - Communiquer avec les partenaires d'un projet
- 035B - Effectuer des relevés de bâtiments
- 035J - Estimer les coûts de construction
- 035K - Constater l'état d'un bâtiment

B8 Élaborer un avis ou une évaluation sur des besoins d'intervention impliquant un métier d'art lié à l'architecture et au bâtiment.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Signer le contrat de consultation.	Aspects légaux des contrats de services
Documenter l'état des lieux ou de situation.	Procédures de constats et de relevés Curetages, sondages, prélèvements, échantillons, coupes
Exploiter la documentation des époques ou des styles.	Sources spécialisées et informations communautaires Données et outils de recherche Devis de l'artiste
Répertorier les problèmes à résoudre.	Processus d'analyse Problématiques simples Problématiques complexes
Répertorier les solutions à envisager.	Résolution de problème Stratégies d'intervention Prise de décision Devis de réalisation
Rédiger un rapport d'expertise.	Élaboration d'un argumentaire Règles de rédaction
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 et 2013 : Patrimoine bâti : Histoire et Principes d'intervention	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Évolution de l'architecture au Québec ▪ Évolution des pratiques de conservation et de rénovation sur les bâtiments québécois ▪ Répondre à une demande d'intervention 	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : (Pas de lien repéré)	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC) (Pas de lien repéré)	

B9 Participer à une action d'animation culturelle.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
S'engager dans des activités de promotion ou de visibilité auprès du grand public.	Communication événementielle Utilisation des médias
Promouvoir ou collaborer à la promotion de projets d'animation culturelle.	Programmes de promotion et d'animation culturelles
Animer des démonstrations.	Élaboration d'un contenu didactique Techniques d'animation
Animer des ateliers portes ouvertes.	
Diffuser de l'information didactique.	Utilisation de présentations sur PowerPoint ou équivalent.
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 : Portfolio	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC): (Pas de lien repéré)	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC) (Pas de lien repéré)	

B10 Gérer un projet d'intervention sur un bâtiment dans son domaine professionnel.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
S'approprier un modèle formel de gestion de projet.	Processus de gestion PODC Diagramme de Gantt ou autre outil de planification et suivi
Établir la programmation et le schéma organisationnel.	Analyse d'un appel d'offre Élaboration d'une soumission Analyse de besoins et séquences de réalisation Calcul de coûts Appel d'offre, soumission, contrat
Organiser les ressources en prévision d'un mandat.	Mobilisation de ressources humaines, techniques, matérielles et financières. Règlementation, licences, permis.
Diriger les opérations menant à un livrable contractuel.	Calendrier des travaux Coordination de la main-d'œuvre Installations sur le site du chantier Commandes, réception et gestion de stock Gestion de situations complexes Gouvernance du chantier
Contrôler l'avancement et la qualité des travaux.	Outils et procédures de contrôle technique
Contrôler les résultats financiers du projet.	Outils et procédures de contrôle financier
Procéder à la clôture des travaux.	Clôture technique, administrative et légale
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 et 2013: Gestion de projet - Planifier, organiser, diriger, contrôler Législation et métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment Répondre à une demande d'intervention relative à un bâtiment	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : Module 4 - Lire des plans et des devis Module 6 - Établir les coûts d'un projet Module 8 - Gérer la comptabilité et les finances de l'entreprise	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC) Analyser un problème relativement à un bâtiment. Concevoir des détails de construction. Produire le cahier des charges d'un projet. Estimer les coûts de construction. Constater l'état d'un bâtiment. Coordonner des travaux de construction. Effectuer des activités de gestion d'un projet. Effectuer la conception d'un projet.	

C COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR LES CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

C1 Interpréter des plans et des devis.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Comprendre les conventions et principes de base en représentation architecturale.	Conventions graphiques de base et modes de représentation Plans, coupes, élévations Dessins généraux et détaillés
Lire et comprendre un environnement architectural.	Lecture et compréhension de plans préliminaires Lecture et compréhension de la zone d'intervention
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 : Comprendre le langage visuel d'intégration d'une œuvre à l'architecture et lecture de plans	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : Module 4 - Lire des plans et des devis	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC) 0352 - Interpréter des dessins et des devis 0352 - Effectuer des croquis 0354 - Effectuer une recherche d'information technique 0358 - Communiquer avec les partenaires d'un projet 035B - Effectuer des relevés de bâtiments 035K - Constater l'état d'un bâtiment	

C2 Réaliser des relevés et des dessins techniques.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Procéder à un examen visuel.	Caractéristiques architecturales ou du lieu Caractéristiques physiques du bâtiment ou du lieu
Effectuer le traçage de croquis.	Croquis d'observation Croquis technique Effets Annotations
Prendre des mesures.	Instruments de mesure Unités de mesure Calculs
Prendre des notes.	Notes techniques
Photographier les lieux.	Angles et éclairages Traçabilité
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 et 2013 : Intégration des arts à l'architecture (projet du 1%) et lecture de plan	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : Module 4 – Lire des plans et des devis	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC) 0352 - Interpréter des dessins et des devis 0352 – Effectuer des croquis 0354 – Effectuer une recherche d'information technique 0358 – Communiquer avec les partenaires d'un projet 035B - Effectuer des relevés de bâtiments 035J – Estimer les coûts de construction 035K – Constater l'état d'un bâtiment	

C3 Interpréter les caractéristiques d'un bâtiment au regard de références culturelles et sociales.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Observer l'ensemble de l'ouvrage ou d'un bâtiment.	Histoire du bâtiment
	Éléments d'architecture
Examiner les détails d'un bâtiment.	Éléments d'urbanisme
	Loi du patrimoine
Comparer les caractéristiques d'un bâtiment avec celles du ou des styles de référence.	Sources documentaires
	Documentation de référence
Qualifier le bâtiment ou l'ouvrage et les interventions qui lui ont été appliquées.	
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 et 2013 : Patrimoine bâti : Histoire et Principes d'intervention <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évolution de l'architecture au Québec ▪ Évolution des pratiques de conservation et de rénovation sur les bâtiments québécois ▪ Répondre à une demande d'intervention 	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : Module 4 – Lire des plans et des devis	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC) 035A - Apprécier les caractéristiques architecturales d'un ouvrage À l'aide de la documentation sur l'architecture et son histoire; de photographies d'un bâtiment; d'ouvrages de référence sur les techniques de construction et les matériaux Observer l'ensemble de l'ouvrage Examiner les détails d'un bâtiment Comparer les caractéristiques d'un bâtiment avec celles du ou des styles de référence Donner son opinion	

C4 Interpréter les caractéristiques d'un bâtiment au regard de l'histoire des matériaux et des techniques.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Observer l'ensemble d'un ouvrage ou d'un bâtiment.	Histoire du bâtiment
Examiner les détails d'un ouvrage ou d'un bâtiment.	Éléments d'architecture
Comparer les caractéristiques d'un bâtiment avec celles du ou des époques de référence.	Évolution des métiers du bâtiment
Qualifier le bâtiment selon son état.	Matériaux et techniques traditionnels, contemporains
	Caractéristiques physiques d'un ouvrage ou d'un bâtiment
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 et 2013 : Patrimoine bâti : Histoire et Principes d'intervention <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évolution de l'architecture au Québec ▪ Évolution des pratiques de conservation et de rénovation sur les bâtiments québécois ▪ Répondre à une demande d'intervention 	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : Module 4 – Lire des plans et des devis	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC) 0352 - Interpréter des dessins et des devis 0352 – Effectuer des croquis 0354 – Effectuer une recherche d'information technique 035B - Effectuer des relevés de bâtiments 035K – Constater l'état d'un bâtiment	

C5 Caractériser des objets d'arts décoratifs et métiers d'art en fonction de contextes historiques.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Interpréter les caractéristiques stylistiques, fonctionnelles et techniques d'un objet.	Ressources documentaires appropriées Outils de recherche documentaire Terminologie appropriée. Histoire des arts décoratifs et des métiers d'art. Différencier les caractéristiques générales des métiers d'art et des arts décoratifs d'une époque et d'un contexte culturel donnés.
Rechercher de la documentation historique concernant un objet.	
Situer la signification culturelle actuelle d'un objet.	
Présenter les résultats d'une recherche historique.	
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 et 2013 : (Pas de lien repéré)	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : (Pas de lien repéré)	
MELS, Techniques de métiers d'art (version 2004) (DEC) 01K3 - Caractériser des objets d'arts décoratifs et métiers d'art en fonction de contextes historiques À l'occasion de travaux préparatoires à la création, l'intégration, la restauration ou la présentation d'un objet Individuellement En contact avec des spécialistes en documentation À l'aide de ressources documentaires appropriées, des outils de recherche documentaire et de la terminologie appropriée. Exposer les caractéristiques générales des métiers d'art et des arts décoratifs d'une époque et d'un contexte culturel donnés. Rechercher de la documentation historique concernant un objet Indiquer les principales caractéristiques stylistiques, fonctionnelles et techniques d'un objet Comparer deux objets en fonction de leurs caractéristiques Rechercher la signification culturelle actuelle d'un objet Présenter les résultats d'une recherche historique	

C6 Situer ses interventions professionnelles par rapport au contexte légal et réglementaire.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Différencier le statut des œuvres lors de travaux liés à l'architecture et au bâtiment.	<p>Lois de référence :</p> <p>C-42 : Loi sur le droit d'auteur (Canada). R-20 : Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (Québec). S-32.01 : Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs (Québec). B-1.1 : Loi sur le bâtiment (Québec). P-9.002 : Loi sur le Patrimoine culturel (Québec).</p>
Différencier le statut d'artisan lors de travaux liés à l'architecture et au bâtiment.	
Examiner les protections offertes aux œuvres et aux artisans.	
Examiner les mesures de protection offertes aux artisans vis-à-vis le client et les sous-contractants.	
Utiliser les moyens légaux liés aux droits de l'entrepreneur ou du fournisseur de matériaux dans le cadre d'un projet de construction.	
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 et 2013: Législation et métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : Module 3 – Effectuer des activités à caractère juridique	

C7 Situer ses interventions professionnelles par rapport aux conventions de pratiques dans le domaine du patrimoine culturel.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Différencier une approche formelle et une approche informelle de conservation.	Organismes, conventions et pratiques internationales de la conservation Histoire de la conservation au Québec Ressources documentaires appropriées Outils de recherche documentaire Terminologie appropriée Loi du patrimoine Typologie des interventions
Différencier les pratiques découlant du respect des conventions internationales.	
Communiquer avec les ressources professionnelles de la conservation et de la restauration.	
Analyser diverses stratégies de conservation pour une situation donnée sur un objet, un ouvrage ou un bâtiment.	
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 et 2013 : Patrimoine bâti : Histoire et Principes d'intervention <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évolution de l'architecture au Québec ▪ Évolution des pratiques de conservation et de rénovation sur les bâtiments québécois ▪ Répondre à une demande d'intervention 	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : (Pas de lien repéré)	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC) (Pas de lien repéré)	

C8 Prendre ses responsabilités au regard de la santé et de la sécurité sur les chantiers.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Évaluer les risques d'accidents.	Lois et règlements concernant la santé et la sécurité au travail
	Lois et règlements concernant la santé et la sécurité sur un chantier de construction
Choisir les moyens de prévention.	Catégories de risques
	Équipement et accessoires spécialisés
Appliquer des pratiques de travail sécuritaires.	Ergonomie
Réagir en situation d'urgence.	Premiers soins
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 et 2013 : (Pas de lien repéré)	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : Module 9 – Gérer la santé et la sécurité au travail	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC) 0359 - Prendre ses responsabilité au regard de la santé et de la sécurité sur les chantiers Évaluer les risques d'accidents. Choisir les moyens de prévention. Appliquer des pratiques de travail sécuritaires. Réagir en situation d'urgence.	

C9 Communication professionnelle.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Interagir en situation de travail.	Travail en équipe et en partenariat Transmission des consignes Négociation et argumentation Prévention et résolution de situations conflictuelles Encadrement de personnes en apprentissage
Valoriser son image professionnelle et celle de son entreprise.	Élaboration d'un portfolio Utilisation de médias divers
Développer sa clientèle.	Clientèle cible Stratégies de communication Approche client
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 : (Pas de lien repéré)	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : (Pas de lien repéré)	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC) 0358 – Communiquer avec les partenaires d'un projet Recevoir un mandat Émettre des recommandations sur les travaux à effectuer Discuter d'un projet d'architecture Négocier avec les partenaires	

D COMPÉTENCES DÉTERMINÉES PAR LA VALORISATION DU STATUT ET DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNELS

D1 Administrer son entreprise.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
S'acquitter des obligations légales.	Enregistrements légaux Permis
S'acquitter des obligations comptables.	Principes d'écriture comptable Services d'un professionnel de la comptabilité
Faire la planification et les suivis financier et budgétaire.	Lecture des états financiers Éléments de gestion financière Éléments de fiscalité
Maintenir son atelier, son équipement et son outillage en état de fonctionnement sécuritaire.	Principes d'organisation sécuritaires et efficaces Pratiques de maintenance préventive
Diriger ses employés.	Habilités de direction
Se doter d'outils administratifs.	Logiciels courants et leurs fonctions de base
Traiter avec les fournisseurs.	Transactions types Interactions efficaces Techniques de vente
Traiter avec sa banque.	
Traiter avec ses clients.	
Traiter avec des ressources professionnelles.	
Effectuer le suivi et la clôture des projets.	
Se doter d'assurances et de protections en cas d'accident ou de maladie.	Responsabilités légales Couvertures d'assurances obligatoires et optionnelles
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 et 2013: Législation et métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment Gestion de projet – Planifier, organiser, diriger, contrôler	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : Module 8 – Gérer la comptabilité et les finances de l'entreprise	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC) (pas de lien repéré)	

D2 Développer son entreprise.

Indications de la compétence	Éléments de contenus	
Réviser son choix de statut et de fonctionnement d'entreprise.	Éléments de planification stratégique Éléments d'étude de marché Éléments de Management (pour petite ou micro entreprise) Échelle de prix et notions de gamme	
Se tenir informé de l'évolution des marchés.		
Se tenir informé des nouveautés techniques et artistiques.		
Réviser son plan d'affaires.		
Réviser son plan d'acquisition et d'investissement.		
Optimiser les relations de travail au sein de l'entreprise.		
Optimiser son réseau de collaboration.		
Optimiser la promotion de son offre de services.		
Explorer les marchés.		
Formations apparentées		
Formation CMAQ 2012 et 2013: Législation et métiers d'art liés à l'architecture et au bâtiment		
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC): Module 7 - Élaborer un plan de développement de l'entreprise		
MELS, Technologie de l'architecture (DEC) (Pas de lien repéré)		
MELS, Techniques de métiers d'art (version 2004) (DEC) 01K6- Effectuer des travaux de mise sur pied et de gestion d'une micro-entreprise en métiers d'art Définir la mission Préciser le cadre législatif et normatif régissant le fonctionnement d'une micro-entreprise Effectuer des opérations administratives Préparer un document-synthèse décrivant la mise sur pied et la gestion initiale de la micro-entreprise		

D3 Assurer la gestion de sa carrière.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
Analyser sa situation.	Réviser ses choix de carrière ou de pratique professionnelle. Réviser ses choix artistiques. Évaluer sa maîtrise technique.
Explorer les programmes de bourses ou de subventions en vue de les solliciter.	Organismes, programmes, exigences, avantages Élaboration d'une demande
Réviser et diffuser son portfolio.	Contenu, forme, support de communication
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 : Portfolio Gestion de projet	Intégration des arts à l'architecture (projet du 1%) et lecture de plan
CQRHC Gestion de carrière en ligne avec tutorat et sur plateforme mobile	
MELS, Techniques de métiers d'art (version 2004) (DEC) 01K5 - Planifier sa carrière d'artisane ou d'artisan en métiers d'art Préciser l'orientation et les objectifs initiaux de sa carrière Envisager un type de projet Préparer des outils de promotion professionnelle Préparer des outils pour la promotion d'un produit	

D4 Assurer le développement et la transmission de son expertise.

Indications de la compétence	Éléments de contenus
S'informer des développements qui surviennent dans son champ d'activités.	Principes et éléments d'une veille sectorielle
Participer à des activités d'association professionnelle.	Organismes professionnels, services et activités
Participer à des actions de formation continue.	Évaluer ses besoins Choisir une formation S'approprier une formation
Former des stagiaires, des apprentis, des étudiants, des collègues.	Pédagogie de l'accompagnement d'apprentis en milieu du travail
Formations apparentées	
Formation CMAQ 2012 et 2013 : Portfolio Marque culturelle	
MELS, Gestion des entreprises de la construction (AEC) : (Pas de lien repéré)	
MELS, Technologie de l'architecture (DEC) (Pas de lien repéré)	
MELS, Techniques de métiers d'art (version 2004) (DEC) 01K5 – Planifier sa carrière d'artisane ou d'artisan en métiers d'art Préciser l'orientation et les objectifs initiaux de sa carrière Envisager un type de projet Préparer des outils de promotion professionnelle Préparer des outils pour la promotion d'un produit	